



L'ADMINISTRATION DOIT ÊTRE  
NEUTRE ET EFFICACE  
**Bouteflika veut une  
élection crédible**

Page 3

EDUCATION NATIONALE  
**Quelle solution  
pour rattraper  
les cours ?**

Page 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2109 | Ven. 21 - Sam. 22 février 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



LIGUE 1 (20<sup>e</sup> J)  
**Derby  
algérois  
indécis  
à Blida**

Page 12

## RÉVISION DE L'ARTICLE 87 BIS DU CODE DU TRAVAIL

# Le cheval de bataille de l'UGTA



Page 3

**LOUH L'A ANNONCÉ**



**Révision  
du découpage  
judiciaire pour  
la wilaya d'Alger**

Page 4

**CRIME CRAPULEUX À TIZI-OUZOU**

**L'assassin  
de la fillette  
de 11 ans arrêté**

Page 3

**TUNISIE**

**Crash  
d'un avion  
militaire libyen :  
11 morts**

Page 24



41,83  
quintaux de kif traité et  
1.448 comprimés de psy-  
chotropes ont été saisis à  
travers la wilaya d'Ouargla  
durant l'année 2013.

1.00  
foyers relevant de plusieurs  
villages de la wilaya de  
Bouira ont été raccordés au  
réseau de distribution de gaz  
naturel.

550  
immeubles d'habitation de la  
commune d'Alger-Centre ont  
été intégrés dans le pro-  
gramme de réhabilitation du  
vieux bâti lancé par la wilaya  
d'Alger.

### 31.000 oiseaux d'eau dénombrés à El-Tarf

Trente et un mille oiseaux d'eau ont été dénombrés dans les différents plans d'eau de la wilaya d'El-Tarf, a indiqué, mercredi, un ingénieur du Parc national d'El-Kala. Selon un dénombrement effectué durant le mois de janvier dernier, environ 16.000 espèces ornithologiques ont été comptées à travers les zones humides du Parc national d'El-Kala (PNEK) et 15.000 autres au niveau de la Mekhada et le Lac des oiseaux, a précisé Faouzi Haou.

L'opération de comptage, conduite par des équipes de spécialistes ainsi que des bénévoles, des agents du PNEK et des services des forêts, a laissé apparaître une diminution sensible du nombre d'oiseaux par rapport aux autres années, due essentiellement à l'augmentation relative des températures au sud de l'Europe. Les conditions climatiques ont influé, cette année, négativement sur le flux migratoire des oiseaux d'eau, a ajouté la même source précisant, par ailleurs, que les espèces les plus représentées sont le canard siffleur et le canard chipot.



La sarcelle marbrée, l'erismature à tête blanche, la grande aigrette et la mouette rieuse sont parmi les autres espèces qui ont été identifiées durant l'opération de dénombrement des oiseaux d'eau séjournant dans cette région

### Vingt entreprises créées depuis 2010 avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah



Vingt entreprises ont été créées depuis 2010 avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah, a indiqué, mercredi à Alger, le directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), Youcef Aklouf. "20 jeunes entreprises à utilité publique, utilisant les technologies de l'information et de la communi-

tion (TIC) ont été créées depuis 2010 avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah", a déclaré M. Aklouf au forum du journal DK News. Le directeur général de l'ANPT a insisté sur l'accompagnement des jeunes créateurs de projets innovants pour les concrétiser et les rendre "viables". Il a relevé que le cyberparc de Sidi Abdellah avait accompagné 120 projets de création d'entreprises, dont 65 sont en cours, estimant que ce chiffre sera appelé à être doublé prochainement. M. Aklouf a précisé, cependant, que sur l'ensemble des entreprises créées avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah, 20 à 30% avaient "baissé rideau" pour différentes raisons.

"Plusieurs jeunes abandonnent leur projet d'entreprise dès qu'ils rencontrent des difficultés ou trouvent un emploi stable", a-t-il regretté. M. Aklouf a indiqué, par ailleurs, que l'ANPT et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) sont en négociation pour la signature d'une convention afin de faciliter la procédure d'octroi des financements aux porteurs de projets.

### Une semaine maghrébine sur la santé scolaire et universitaire dimanche prochain à Oran

La santé scolaire et universitaire est le thème d'une rencontre maghrébine qui sera organisée du 23 au 27 février à Oran, apprend-on auprès de la direction de la santé et de la population. "Brossez-vous les dents pour protéger votre santé", est le sigle de cette manifestation de prévention et d'éducation sanitaire qui sera animée par plusieurs chirurgiens dentistes de santé publiques au profit des élèves et des étudiants. La carie dentaire, cause des dommages irréversibles aux dents, sa prévention, son dépistage et son traitement, sera au coeur des débats de cette semaine maghrébine, a-t-on souligné.

"Non seulement la carie peut causer des douleurs et des extractions de plusieurs dents, mais elle est aussi une source d'affections bucco-dentaires qui retentissent parfois gravement sur l'état de santé général et la qualité de vie des personnes", rappellent les spécialistes. La maladie carieuse est classée par l'organisation mondiale de la santé (OMS) au troisième rang après les affections cancéreuses et

les maladies cardio-vasculaires, selon la même source. Les maladies bucco-dentaires partagent les mêmes facteurs de risques que les maladies non transmissibles à savoir le manque d'hygiène bucco-dentaire, les habitudes alimentaires, le surpoids et le tabac. En Algérie, La prévalence carieuses chez les enfants scolarisés âgés entre 5 et 15 ans a atteint 55 pour cent et le manque d'hygiène bucco-dentaire est de plus de 45 pour cent, a-t-on expliqué.

Une enquête nationale sur l'état de santé bucco-dentaire des enfants âgés de 6 ans, 12 et 15 ans publiée en 2014 rapporte une prévalence carieuse de 74,1 pour cent, a-t-on encore indiqué.

La prévention demeure le moyen le plus adéquat pour faire face aux problèmes de carie dentaire, une bonne hygiène bucco-dentaire avec un brossage régulier des dents au moins deux fois par jour, la réduction de la consommation de sucreries et des consultations régulières chez le dentiste sont préconisées pour une bonne santé bucco-dentaire,

### Un fantôme filmé par une caméra de surveillance dans un bar en Angleterre

Le gérant d'un des plus vieux pubs de Grande-Bretagne a eu la surprise de sa vie en trouvant la vitre de son bar brisée sur le sol au petit matin. En regardant les images de vidéosurveillance, il a pu observer une bien curieuse apparition.

#### Et si son établissement était hanté

L'image est troublante, mais s'agit-il véritablement d'un phénomène paranormal ? C'est en tout cas l'avis de Tony Dooley, le propriétaire du Ye Old Mand and Scythe, un pub vieux de 763 ans, situé à Bolton, dans le comté de Manchester.

#### Une troublante apparition

Il a fait cette étrange découverte vendredi 14 février au petit matin, lorsqu'il est descendu comme tous les jours pour l'ouverture de son établissement. Là, il remarque une vitre brisée, gisant sur le sol. Pensant d'abord à un cambriolage, il se précipite pour vérifier les images capturées par les caméras de surveillance. Il se rend alors compte que celles-ci ne fonctionnent plus depuis 6h18, et cela sans raison apparente. Mais alors qu'il maudit ce qu'il pense être de vulgaires vandales, la vidéo dévoilée par le dispositif avant qu'il ne tombe en panne lui donne une toute autre version des faits. On y distingue, en effet, clairement une forme troublante aller et venir avant de s'immobiliser et que la caméra ne s'éteigne. Et pour Tony Dooley, l'origine de cette apparition des plus inquiétantes ne fait aucun doute. "Honnêtement, j'étais un peu troublé. Je suis assez sceptique lorsqu'il s'agit de fantômes, mais on ne peut qu'y croire quand on voit des choses comme ça", raconte-t-il au Daily Mail.

#### Un établissement hanté depuis plus de 3 siècles

Et les histoires de fantômes, Tony Dooley y est habitué. Car la légende locale veut que son bar, qui existe depuis 1251 et fait partie des quatre plus vieux pubs du Royaume, soit hanté par James Stanley, le 7e comte de Derby exécuté en 1651 pour sa participation au massacre de Bolton. On raconte que ce dernier aurait passé les heures précédant sa mise à mort dans le pub, qui appartenait autrefois à sa famille. La chaise sur laquelle il se serait assis avant d'être décapité est même toujours présente dans l'établissement. "Il y a toujours eu des rumeurs comme quoi l'endroit serait hanté", concède Tony Dooley avant d'ajouter : "De temps en temps, on entend des trucs et on se demande si c'est le bâtiment ou si c'est carrément autre chose." Voilà qui devrait encore alimenter la rumeur pendant un bon moment.

D  
i  
x  
i  
t

### Abdelmalek Sellal :

"Le peuple algérien, intelligent et conscient de ses intérêts, est souverain et libre dans ses décisions et nul ne saurait lui dicter quoique ce soit.

L'Etat algérien tel que défini par la Déclaration du 1er Novembre est un Etat social qui ne saurait abandonner le citoyen.

C'est un grand Etat qui a bâti des civilisations et surmonté des crises et qui est tourné résolument et avec fierté vers l'avenir."

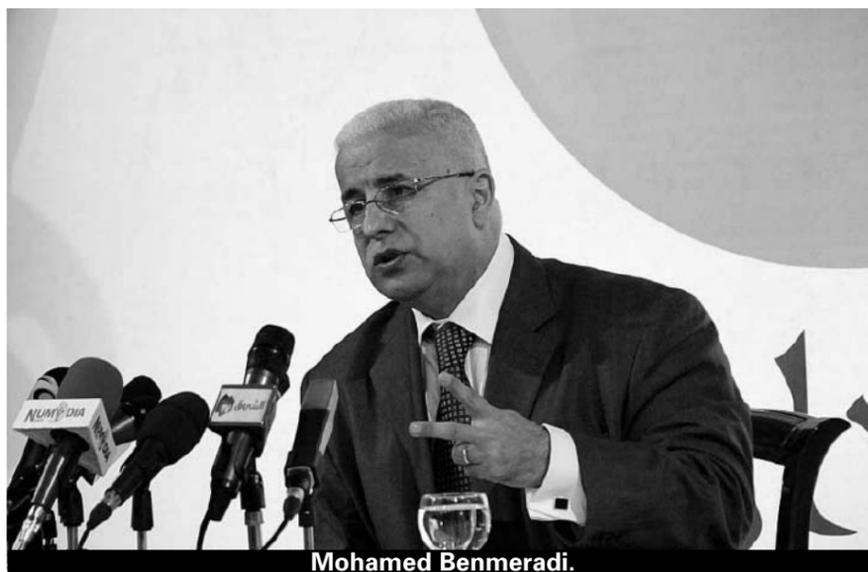
TRIPARTITE : RÉVISION DE L'ARTICLE 87 BIS DU CODE DU TRAVAIL

# Le cheval de bataille de l'UGTA

Demain, ce sera une journée décisive pour le monde du travail. La tripartite qui réunira, gouvernement, syndicat (UGTA) et patronat se penchera sur la question des salaires.

PAR SADEK BELHOCINE

La question sera au cœur des discussions, outre l'examen de plusieurs dossiers socio-économiques. A travers cette problématique, il sera question essentiellement d'examiner l'amendement la révision ou tout simplement l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail. L'article 87 bis du code du travail définit la composante du salaire national minimum garanti (SNMG), qui englobe le salaire de base, les primes et les indemnités, quelle que soit leur nature, à l'exception des indemnités versées pour payer les dépenses assumées par le travailleur. Le gouvernement souffle le chaud et le froid concernant cet article très controversé, imposé par le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre des de l'ajustement structurel de l'économie algérienne et des fameuses « conditionnalités » auxquelles l'Algérie devait obéir pour bénéficier du soutien du FMI. Reportée à plusieurs reprises depuis 2005, en raison de l'opposition des organisations patronales, la révision de l'article en question, les syndicats exigent son abrogation pure et simple, fait l'objet d'un



Mohamed Benmeradi.

débat sans fin au sein de la tripartite sans qu'une voie soit trouvée et qui pourrait satisfaire aussi bien le gouvernement, le syndicat ou le patronat. Souvent, il est inscrit dans l'ordre du jour et les trois parties se quittent sans apporter un début de solution. C'est dire que le problème est complexe et met en péril le fragile équilibre financier de nombreuses entreprises du secteur public et privé. Les avis des opérateurs économiques, du public ou du privé, font le même constat si l'article 87 bis du code du travail venait à être amendé ou abrogé comme le souhaite la centrale syndicale, UGTA. Le ministre du Travail et de

l'Emploi, Mohamed Benmeradi a laissé entendre, récemment dans une intervention à la Radio nationale que le gouvernement est disposé à réviser l'article 87 bis du code du travail, arguant de « conditions plus favorables pour les entreprises ». Pour M. Benmeradi, « le tissu économique est plus ou moins en mesure aujourd'hui de supporter un choc d'une révision de l'article 87 bis », un choc qui pourrait se traduire par une hausse des charges salariales. Les déclarations de Benmeradi vont dans le sens souhaité par la centrale syndicale, UGTA, pour qui « la révision ou l'abrogation de l'article 87 bis

permettra aux salaires de base inférieurs au SNMG (18 000 DA) un relèvement automatique ». Des relèvements qui seront difficilement supportés par les entreprises qu'elles soient du secteur public ou privé. Pour les organisations patronales c'est une charge supplémentaire difficile à supporter pour les finances des PME/PMI. Le gouvernement, lui s'est alarmé du coût de l'impact la suppression de cet article, estimé à 500 milliards de dinars pour l'Etat et 40 milliards de dinars pour les entreprises. Un lourd fardeau pour la collectivité. Il faudrait aux trois parties des trésors d'imagination pour un éventuel compromis qui remportera l'adhésion du gouvernement, du patronat et de la centrale syndicale qui a fait de l'amendement du fameux 87 bis son cheval de bataille. D'ailleurs, le patron de l'UGTA a promis au monde du travail de « bonnes nouvelles » en cette veille de la célébration du 24 février, une date qui charrie de nombreux symboles. Est-ce que les termes d'un accord ont été déjà conclus entre le monde ouvrier, représenté par l'UGTA, le patronat, public et privé et le gouvernement ? A décrypter le message, il y a lieu de penser que les trois parties sont arrivés à un « consensus » sur l'article 87 bis et qui sera annoncé à l'issue du conclave de demain. Simple retouche, amendement plus prononcé ou abrogation de cet article qui divise ? L'on saura le soir du 23 février de quoi, il retourne. La date des élections présidentielles qui approche à grand pas, le gouvernement serait tenté de faire bénéficier de ses « largesses » le monde du travail en cette veille du scrutin.

S. B.

L'ADMINISTRATION DOIT ÊTRE NEUTRE ET EFFICACE

## Bouteflika veut une élection crédible

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vient d'instruire le gouvernement et les walis à « garantir un scrutin dont la crédibilité ne saurait susciter le moindre doute ». Le Président insiste sur la neutralité de l'administration pour le bon déroulement du processus électoral.

Dans sa missive de jeudi dernier, le chef de l'Etat a souligné l'importance « d'une organisation parfaite de l'échéance électorale dans le souci d'en garantir le bon déroulement et dans le respect de la loi et des principes de neutralité, de régularité, de transparence et de crédibilité ». Le premier magistrat du pays évoque pour la première fois depuis des mois l'enjeu crucial du scrutin du 17 avril en mesurant les défis et craintes qui s'annoncent dans ce contexte. Il invite dans ce cadre « les instances chargées d'organiser ce scrutin, chacune dans le cadre de ses compétences, de faire preuve d'effi-

cience et de rigueur dans l'exercice de leurs missions consignées par la loi ». Deux mots d'ordres sont mis en exergue dans le message du Président : « impartialité de l'administration » et « respect scrupuleux de la loi ». Pour garantir une telle crédibilité, Bouteflika est conscient que des dérives de l'administration et le parti pris pour un candidat ne jouent pas en faveur d'un scrutin libre et transparent. C'est dans ce sens que le Président appelle au « principe d'équité et d'impartialité tout en s'abstenant de tout acte susceptible de porter atteinte à tous les droits dont jouissent les électeurs et les candidats ». Dans la course électorale actuelle, on relève des disparités entre les candidats qui ne sont pas tous pourvus de moyens et ne disposent pas d'un ancrage politique réel. Bouteflika qui met en avant « l'égalité des chances pour tous les candidats » reste un vœu pieux du moment que seuls les plus connus et ceux qui disposent d'un parcours de taille peuvent se mettre en selle. A l'approche de la campagne élec-

torale, le chef de l'Etat met l'accent dans son message de « garantir à la campagne électorale une organisation sans faille et un bon déroulement, notamment en ce qui concerne l'organisation des meetings et l'aménagement des espaces consacrés à l'affichage des candidatures et réunir toutes les conditions permettant aux candidats de disposer de chances égales sans contraintes ni obstacles ». Et de se montrer ferme en instruisant de « remettre aux représentants des candidats et des partis politiques participant à cette élection, et dans les délais prescrits par la loi, une copie de la liste électorale de chaque commune et une copie de la liste des membres des bureaux de vote ». On peut considérer que cette démarche est une première dans le souci de plus de transparence. De même que les assurances qui doivent être données pour « permettre aux représentants des candidats d'exercer, de manière effective, leur plein droit de contrôler tout le processus de vote, de dépouillement et de comptage des voix dans

tous les locaux où se déroule l'opération, y compris les bureaux de vote itinérants, et mettre à leur disposition des copies des différents procès-verbaux des résultats du scrutin ». De plus, Bouteflika a mis en avant le rôle des médias dans la réussite du prochain scrutin en soulignant « le rôle majeur de la presse nationale, aussi bien publique que privée, dans la réussite de la prochaine consultation à travers sa contribution à la création d'un climat propice à la libre expression des choix des électeurs et des électrices ». Pour le président de la République, la presse doit garantir « un traitement équitable pour tous les candidats tant lors de la campagne électorale que durant la période qui la précède ». Avec cependant un bémol pour la presse privée dont Bouteflika attend « le même sens du devoir professionnel en respectant l'éthique de la profession qui exige de faire prévaloir l'objectivité lors du traitement des informations relatives à cet important événement ».

F. A.

POUR LA PROCHAINE ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

## Le RND mobilise ses troupes

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a mis l'accent, jeudi à Bouira, sur la volonté de son parti de veiller à la mobilisation de tous ses militants et militantes pour « réussir la prochaine échéance électorale » du 17 avril 2014, « préserver la stabilité et la sécurité » et « assurer le développement du pays ». Dans un message, lu en son nom par Mme El-Orfi Ourida, membre du conseil national du parti, lors d'une cérémonie organisée par le bureau de wilaya du parti à l'occasion de la célébration du 17ème anniversaire de sa création, M. Bensalah a appelé à travailler davantage

pour « consolider l'unité des rangs et les valeurs de solidarité au sein de la société, et faire face à toute tentative de déstabilisation du pays, notamment en cette conjoncture actuelle ». Il a réaffirmé la détermination de son parti à travailler plus et à aller de l'avant pour répondre aux attentes du peuple algérien. Le SG du RND a loué, à cet égard, les efforts et les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dont notamment, a-t-il cité dans son message, le processus de la réconciliation nationale. M. Bensalah a réitéré, par ailleurs, son soutien à la candidature du président de la République pour un quatrième mandat.

TIZI OUZOU

## L'assassin d'une fillette arrêté

PAR LOUNES BOUGACI

L'individu, ayant tué sa nièce la semaine dernière dans la ville de Tizi Ouzou, a été arrêté le week-end dernier par les services de la police de la wilaya de Tizi Ouzou. C'est ce qu'a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou, dans un communiqué transmis aux journalistes locaux. « Les forces de police de la 5ème sûreté urbaine de Tizi-Ouzou ont présenté au parquet de Tizi-Ouzou, dans la journée du

20.02.2014, un individu, demeurant au Lotissement Louggar-Tizi-Ouzou, auteur d'un infanticide volontaire avec préméditation ». La même source a ajouté : « Pour rappel, à la mi-journée du 18.02.2014, les mêmes services ont procédé à l'arrestation du mis en cause qui venait de porter plusieurs coups de couteau à sa nièce (fille de son frère), âgée de 6 ans, qui a rendu l'âme lors de son transfert au CHU Nedir Mohamed de la ville de Tizi-Ouzou, en raison de différends au sein de la famille ». L'accusé a été mis en détention préventive.

LOUH L'A ANNONCÉ

## Révision du découpage judiciaire de la wilaya d'Alger

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh a annoncé jeudi à Alger la révision du découpage judiciaire de la wilaya d'Alger qui tiendra compte du nombre croissant de la population et de l'activité commerciale et leur impact sur les divers contentieux traités par la justice.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Lors d'une visite aux tribunaux et la cour de justice d'Alger, M. Louh a affirmé l'installation d'un groupe de travail composé de cadres du ministère de la Justice et d'autres services et secteurs, dans l'objectif de réviser le découpage judiciaire de la wilaya d'Alger rapporte l'APS.

Dans le cadre de ce plan "il sera procédé à la construction d'une nouvelle cour de justice à Alger qui tiendra compte de toutes les données de modernisation à moyen et long termes, en insistant notamment sur une bonne formation des ressources humaines du secteur de la justice", a-t-il ajouté. Concernant la modernisation du secteur de la justice, le ministre a souligné la nécessité d'appliquer les

nouvelles techniques pour faciliter le travail judiciaire et partant le service public au profit des justiciables. Il a indiqué qu'à partir du 25 février prochain "les cours de justice seront reliées à la base de données nationale relative aux antécédents judiciaires, ce qui permettra à la personne concernée de retirer le casier judiciaire sur-le-champ". Toutes les cours seront reliées à partir de ce jeudi au Centre national des données relatives aux registres prouvant l'arrestation de moudjahidine de 1954 à 1962. Les bénéficiaires peuvent obtenir ces documents sur-le-champ, a fait savoir M. Louh. S'agissant de la nationalité, il est possible de l'obtenir sur-le-champ sans avoir à fournir un nouveau dossier, et ce sur simple présentation de la carte d'identité nationale, a ajouté le ministre. En vue de faciliter le travail judiciaire et le service public, M. Louh a annoncé que



quatre cours seront dotées de la vidéo-conférence. Cette procédure sera élargie, a-t-il dit, à d'autres cours dans le futur afin de permettre aux magistrats d'auditionner les témoins à distance. Lors de sa visite à certains établissements judiciaires, notamment l'inspection du projet de réalisation du tribunal de Dar el Beida, le ministre a relevé le retard accusé dans la réalisation de

certaines projets du secteur dans la wilaya d'Alger. Il a à ce propos appelé les responsables à accélérer les travaux pour alléger la pression sur les autres tribunaux. Concernant l'affaire Sonatrach 2, M. Louh a fait savoir que "les dossiers existant au niveau des juridictions sont traités conformément à la loi". "Nous devons laisser la justice faire son travail", a-t-il martelé.

## COOPÉRATION ENTRE LES POLICES ALGÉRIENNE ET ESPAGNOLE

### Signature d'un procès-verbal

PAR RAYAN NASSIM

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelgahni Hamel et son homologue espagnol Cosido Gutierrez ont signé un procès-verbal de coopération soulignant la nécessité de "poursuivre les rencontres bilatérales et d'élargir la concertation en vue de renforcer la coopération entre les polices des deux pays" rapporte l'APS d'après un communiqué de la DGSN.

La visite du général-major Hamel en Espagne a été sanctionnée par la signature d'un procès-verbal de coopération avec son homologue espagnol dans lequel les deux parties ont souligné la nécessité de "pour-

suivre les rencontres bilatérales et d'élargir la concertation en vue de renforcer la coopération entre les polices des deux pays notamment en matière de formation, de police scientifique et de lutte contre le crime transfrontalier et les nouvelles formes du crime", précise le communiqué.

La visite de M. Hamel en Espagne a permis par ailleurs de "consolider les relations de coopération entre les polices des deux pays" et d'"exposer les vues sur plusieurs questions d'intérêt commun" à travers "l'échange d'expériences notam-

ment en matière de lutte contre la criminalité" qui nécessite "la conjugaison des efforts des deux parties et leur soutien en vue de renforcer les capacités d'investigation", selon la même source.

Les deux parties ont estimé à cette occasion que la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier nécessite "l'élargissement de la coopération aux niveaux stratégiques techniques et opérationnels", soulignant que le l'accord signé à Alger le 15 juin 2008 entre l'Algérie et l'Espagne sur la lutte contre le terrorisme et le crime

organisé constitue "le mécanisme juridique adéquat pour la promotion de la coopération bilatérale".

La rencontre a permis en outre à la partie espagnole qui a "salué le nouveau mécanisme africain de coopération policière (Afrapol)", de souligner que cet acquis africain devrait "renforcer la coopération régionale et internationale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier" ajoutant que l'Union européenne "pourrait apporter son soutien à ce mécanisme".

## ACCÉLÉRATION DE LA RÉALISATION DES VILLES NOUVELLES

### Partenariat public-privé souhaité

PAR RIAD EL HADI

Les experts participant à la rencontre sur les villes nouvelles ont appelé jeudi dernier à Alger à impulser la participation citoyenne dès la conception de ces villes et à promouvoir un partenariat public-privé pour l'accélération de leur rythme de réalisation. Les participants à cette rencontre, organisée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ont souligné la nécessité de "la concrétisation de la volonté politique de création des villes nouvelles à travers un cadre organisationnel, financier et managérial adapté au contexte national et à l'exigence de la maîtrise de l'expansion urbaine".

Pour réaliser cet objectif, les experts ont recommandé la promotion et l'organisation d'un partenariat interinstitutionnel (ministères, collectivités locales, organismes financiers, d'études et de recherche, etc.) et un partenariat public-privé.

Le gouvernement doit également mettre en place un dispositif fiscal et parafiscal pour l'attractivité des territoires des villes nouvelles, notamment celles des Hauts-Plateaux et du Sud. "Les villes nouvelles doivent être de véritables références en matière de renouveau urbain, de savoir faire et de bonne gouvernance", ont noté les participants qui ont mis l'ac-

cent sur l'importance de développer des incubateurs et des pôles d'excellences et le partage des expériences dans l'ensemble des villes nouvelles. L'Algérie prévoit la création de cinq villes nouvelles à Sidi Abdallah (Alger), Bouinan (Blida), Boughezoul (Médéa), Hassi Messaoud (Ouarzila) et El Ménée (Ghardaïa). La ville Nouvelle de Sidi Abdallah sera dédiée aux technologies de l'information et de la télécommunication, à la formation et la recherche universitaire, ainsi qu'aux technologies avancées, alors que Bouinan sera une ville de sciences du vivant et biotechnologies, une ville des sports et une Cité Jardin. La ville Nouvelle de Boughezoul sera un pôle de développement équilibré des Hauts-Plateaux, de compétitivité et une ville de haute qualité environnementale. Quant à la ville nouvelle de Hassi Messaoud, elle sera consacrée à l'industrie et la recherche dans les hydrocarbures. De son côté, El Ménée constituera un siège des activités touristiques, culturelles, commerciales et artisanales et de loisirs. Ces villes ont été créées officiellement entre 2004 et 2008, mais les travaux de réalisation peinent à prendre de la vitesse. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé jeudi que d'autres villes nouvelles seront créées après la révision du

schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT). A cet égard, le ministère compte organiser prochainement une rencontre d'experts pour revoir et enrichir ce schéma. M. Tebboune estime que le nombre actuel des villes nouvelles est insuffisant pour résoudre la problématique de l'aménagement du territoire en Algérie, soulignant la nécessité de s'orienter vers le Sud pour un meilleur équilibre territorial.

"Il est temps de créer d'autres villes nouvelles car toutes les conditions nécessaires pour un aménagement équilibré du territoire sont présentes", a-t-il déclaré lors de la clôture de la rencontre sur les villes nouvelles. Ces entités urbaines permettront de freiner et rééquilibrer la littoralisation, redéployer les populations et les surcharges du littoral vers les Hauts-Plateaux et les régions du Sud, desserrer la pression autour des grandes villes du Nord, développer et renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires, a-t-il ajouté.

Selon lui, les grandes réserves en eau, l'important potentiel en énergie et le réseau des transports qui couvre toutes les régions du pays, sont des éléments-clés pour la création de nouveaux pôles urbains dans des zones "éloignées et non valorisées" à l'heure actuelle mais qui seront à l'avenir un exemple à suivre pour les autres villes en matière d'urbanisme.

### BOUMERDÈS

#### Trois kilos de drogue récupérés à Khemis El Khechna

Trois kg de kif traité ont été saisis, récemment, par les éléments de la police judiciaire de Khemis El Khechna, une circonscription administrative située à l'ouest de Boumerdès, a-t-on appris, hier, des services concernés. Cette quantité de stupéfiants a été récupérée suite au démantèlement d'un réseau composé de cinq individus impliqués dans la commercialisation de stupéfiants. La bande en question a été mis hors circuit suite aux informations parvenues aux services de sécurité qui faisaient état de la commercialisation d'une quantité de drogue à bord d'un véhicule dans la localité de Seradnia. C'est ainsi que les mis en cause, dont l'âge oscille entre 22 et 32 ans, furent arrêtés en possession de stupéfiants et de comprimés psychotropes ainsi qu'une arme blanche prohibée.

Mais le grand lot de la marchandise, c'est-à-dire les 3 kilos, a été découvert dans l'un des domiciles des mis en cause. Le procureur de la République près le tribunal de Rouiba a placé les impliqués en détention pour les chefs d'inculpations «de constitution d'un groupe de malfaiteurs, commercialisation de drogue et possession d'armes blanche prohibée par la loi».

## EDUCATION NATIONALE

**Quelle solution pour rattraper les cours ?**

*Le secteur de l'éducation demain retrouvera, dès demain, sa quiétude. Les trois syndicats qui étaient en grève ont décidé de reprendre le travail.*

KAMAL HAMED

Les négociations avec la direction générale de la Fonction publique, menées sous la houlette de Mohamed El Ghazi, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du secteur public, ont finalement été concluantes puisque de nombreuses revendications des syndicats ont été finalement satisfaites. Maintenant que les élèves vont reprendre le chemin des écoles, après trois semaines de grève, le ministère de l'Éducation nationale se trouve confronté à l'épineuse question du rattrapage des cours. Une commission vient, à cette fin, d'être installée par le département de Abdelatif Baba Ahmed. Pendant ce temps les syndicats continuent de réunir leurs états-majors pour faire le bilan des acquis de cette grève. Dans un communiqué rendu public hier le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) annonce que son bureau national a tenu, jeudi, une réunion avec la DGFP. Le Snapest, a indiqué que la discussion a tourné autour des principaux points de la plateforme de revendications, à savoir la classification des professeurs d'enseignement secondaire, l'inté-



gration automatique après 10 ans et 20 ans d'ancienneté, l'intégration sans condition comme professeur du secondaire des PTLT etc. Le Snapest annonce qu'il suivra l'avancement des travaux pour la finalisation des solutions proposées. Le Cnapest a, de son côté, annoncé la fin de la grève et la reprise des cours dimanche. Le conseil national du syndicat, qui s'est réuni dans la nuit de mercredi à jeudi, a entériné cette décision. En tout cas, en vue de dégager les meilleures méthodes de rattrapage des cours, la commission entamera ses travaux dès demain dimanche annonce le communiqué du ministère de l'Éducation nationale en précisant qu'il sera tenu compte « de l'état d'avancement des cours au niveau de chaque wilaya, voire chaque établissement, et faire en sorte que l'élève ne soit pas perturbé ». Il va sans dire que cette commission comprend aussi des

représentants des syndicats. « Une fois le travail de la commission achevé, une circulaire sera élaborée sur la base de ses recommandations et transmise à l'ensemble des directions de l'éducation pour application », ajoute le communiqué du ministère qui a fait montre de sa satisfaction après la fin de la grève. Le ministère « ne ménagera aucun effort pour réunir les conditions favorables qui permettent aux élèves de préparer et passer leurs examens le plus normalement possible » relève encore le communiqué qui fait certainement allusion, notamment, aux élèves qui passeront les examens du Baccalauréat et du BEM. Pour les élèves qui passeront le Bac, il est question, en vue de rattraper les cours, de prolonger l'année scolaire. Cette option n'est pas encore officielle, mais au ministère on planche sur toutes les possibilités. **KH**

## DES MANIFESTANTS PROTESTENT À RÉGHAIA

**Le trafic ferroviaire de la banlieue est d'Alger paralysé**

PAR TAHAR OUNAS

Le trafic ferroviaire reliant la capitale à l'est du pays a été paralysé, une nouvelle fois ce week-end, par des manifestants à Réghaia à l'est d'Alger. Les habitants du quartier haï Karouche, ont bloqué, avant-hier, le trafic ferroviaire en procédant à enlever des rails du chemin de fer à hauteur de leur localité pour réclamer l'annulation de projet portant réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET). Cette décharge sera implantée sur une terre agricole et non loin des habitations de la cité précitée. C'est pour cela que les manifestants exigent le transfert de projet vers une zone inhabitable car selon,

ce genre d'installations, provoque des désagréments sur leur quotidien notamment d'hygiène et des nausées. Ils ont recouru à cette action, la deuxième durant la semaine écoulée, afin de réitérer leur opposition exprimée à la fin de l'année écoulée concernant la réalisation dudit centre dans la périphérie. Le trafic ferroviaire a été paralysé, en décembre dernier, durant une semaine où même des rails y avaient été enlevés par les protestataires qui dénonçaient alors le laxisme des responsables. « Ces derniers n'ont pas tenu leur promesse de transférer le projet ailleurs, nous diront certains d'entre eux, avant d'ajouter qu'ils veulent coûte que coûte nous empoisonner la vie ». Cette action de

protestation, la deuxième du genre, a provoqué colère et indignation parmi les usagers de l'automotrice. Ils ont été bloqués dans plusieurs gares ferroviaires avant de rallier les gares routières pour prendre le bus. Hier, la voie ferrée a été libérée, mais tout laisse entendre qu'elle sera fermée encore une fois, car une source locale précise que la réalisation dudit projet est toujours maintenue par les autorités de wilaya. Par ailleurs plusieurs citoyens notamment des communes de Boumerdès et Corso se sont plaints des odeurs nauséabondes dégagées par le CET de Corso qui est entré en fonction récemment. **T.O**

## SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Une Ecole supérieure de sécurité sociale prochainement**

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a annoncé, jeudi à Alger, que "L'Ecole supérieure de sécurité sociale ouvrira officiellement ses portes à la prochaine rentrée universitaire 2014-2015 pour améliorer la qualité de la formation en matière de prestations". "Cette démarche vise à améliorer la qualité des prestations offertes par la sécurité sociale au profit des assurés", a précisé le ministre dans une allocution prononcée à l'occasion du regroupement national des directeurs d'agences et des structures de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

"L'Ecole accueillera des bacheliers et des diplômés universitaires pour former des cadres compétents capables de gérer le

système de sécurité sociale et d'améliorer les prestations au profit des assurés sociaux", a déclaré M.Benmeradi en marge de cette rencontre.

Dans ce cadre, le ministre s'est engagé à accorder un intérêt particulier pour "alléger les mesures administratives et les dossiers requis, réduire les délais de leur traitement, améliorer les conditions d'accueil et renforcer les cellules d'écoute pour répondre aux préoccupations des citoyens et lutter contre la bureaucratie".

La mise à niveau des ressources humaines constitue "un véritable capital notamment en matière de maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour établir des relations de confiance et de coopération avec les assurés sociaux et les différents partenaires dans le cadre de leurs relations quo-

tidiennes avec les services chargés des prestations", estime M.Benmeradi.

L'élargissement des opportunités de travail notamment chez les jeunes constitue, selon le ministre, "l'unique solution susceptible de diversifier la base d'obtention des cotisations et de préserver les équilibres financiers du système de sécurité sociale", a-t-il ajouté.

Le ministre a, dans ce sens, appelé à "rationaliser, élargir et diversifier l'assiette des cotisations et favoriser la formule du médecin traitant actuellement appliquée pour les retraités et les membres de leurs familles". Cela vise, selon le premier responsable du secteur, à "développer les aspects liés à la prévention et à la qualité des prestations et rationaliser les dépenses sanitaires". **R. N.**

OOREDOO SPONSOR OFFICIEL ET PRINCIPAL DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEY BALL

**Sponsoring du championnat national et de la Coupe d'Algérie de volley ball et soutien à l'équipe nationale dans les compétitions nationales et internationales**

Ooredoo poursuit sa stratégie de promotion et d'encouragement au sport national et devient le Sponsor Officiel et Principal de la Fédération algérienne de volley Ball (FAVB). Le contrat de sponsoring a été signé, ce jeudi 20 février 2014, conjointement par le président de la Fédération algérienne de volley Ball Okba Gougam et le directeur général de Ooredoo, Joseph Ged, lors d'une cérémonie solennelle organisée au siège central de Ooredoo de Ouled Fayet à Alger.

A la faveur de ce partenariat stratégique, Ooredoo sponsorisera l'équipe nationale dames de volley ball pour le Tournoi africain dames de volley-ball prévu à Alger du 23 février au 1er mars et qualificatif au Championnat du monde de volley ball Dames prévu en septembre 2014 en Italie. Ooredoo s'engage, en outre, à apporter son soutien à la FAVB et à accompagner l'équipe nationale Hommes et Dames, dans les grandes compétitions régionales, telles que le Tournoi maghrébin seniors Hommes en juillet 2014 à Alger, le Championnat arabe des nations seniors Hommes aux Emirats arabes unis en novembre 2014, le Championnat d'Afrique des nations, seniors Hommes et Dames en septembre 2015 ainsi que les compétitions mondiales à l'instar du Championnat du monde seniors Dames du 23 septembre au 12 octobre 2014 en Italie (en cas de qualification), le Tournoi final du World Grand Prix en Bulgarie, en août 2014 et le Tournoi de qualification aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016. Ce sponsoring inclut également l'accompagnement de la FAVB dans les différentes phases du Championnat national et de la Coupe d'Algérie de volley ball ainsi que les droits d'exploitation de l'image de l'équipe nationale de volley ball.

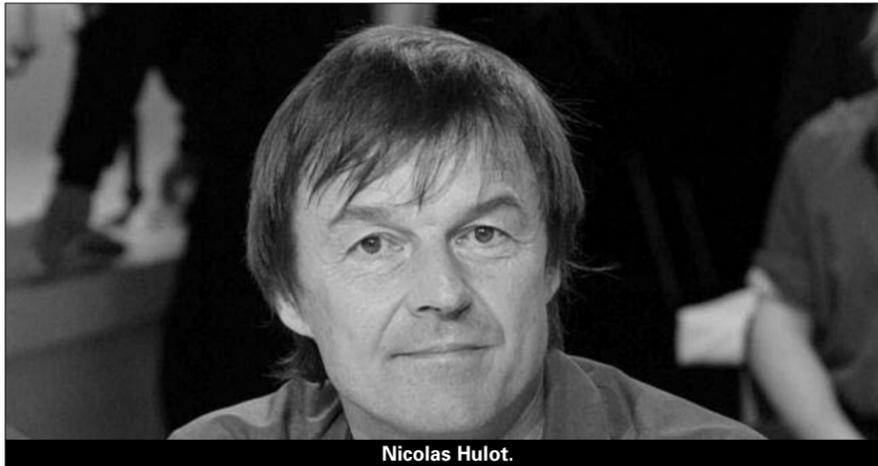
A l'occasion de la signature de ce partenariat, M. Okba Gougam a déclaré : « Nous sommes heureux de conclure ce partenariat avec Ooredoo qui jouit d'une grande expérience dans le sponsoring du sport en Algérie. Au regard de sa longue tradition dans le soutien au sport national, Ooredoo contribuera à hisser le volley ball à un niveau supérieur et concourra à la promotion de cette discipline sportive. Je reste confiant que notre partenariat aura des retombées positives tant au niveau national que pour les compétitions internationales auxquelles nous prendrons part. » Pour sa part, le directeur général de Ooredoo, Joseph Ged, a déclaré : « Dans la continuité de notre engagement en tant que Premier sponsor du sport en Algérie à travers notamment l'accompagnement sincère de la Fédération algérienne de football (FAF), de la Fédération algérienne de cyclisme, et la Fédération algérienne de handball, Ooredoo est fier d'apporter son soutien et son sponsoring officiel et principal de la Fédération algérienne de volley ball. Nous nous engageons à être toujours aux côtés de notre équipe nationale de volley ball pour lui témoigner notre soutien indéfectible. Ooredoo sera présente inshallah aux côtés de notre équipe nationale de volley ball pour hisser les couleurs de l'Algérie dans les grandes compétitions nationales et internationales. » Après son engagement pour le football, le cyclisme et le handball et avec son accompagnement du volley ball, Ooredoo confirme son statut de Premier sponsor du sport algérien.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS DANS LE SUD ALGÉRIEN:

# Nicolas Hulot plaide pour la "responsabilité" et la "transparence"

L'envoyé spécial du président français François Hollande, pour la Protection de la planète, Nicolas Hulot, a plaidé, vendredi à Alger, pour la "responsabilité" et la "transparence" de son pays dans le dossier des essais nucléaires dans le sud algérien.

"Ce que je peux prôner est que mon pays assume ses responsabilités et joue la transparence. Je pense d'ailleurs qu'on est bien parti pour cela puisqu'on a commencé à déclassifier l'ensemble des documents", a indiqué dans un entretien à l'APS M. Hulot qui effectue une visite en Algérie. Mais pour Nicolas Hulot, "le plus important actuellement, et c'est ce qu'attendent les Algériens à mon avis, est de savoir où en est la situation". L'écologiste a estimé qu'il est nécessaire de se donner les moyens de connaître l'état des choses et que la France facilite les démarches de "ceux qui se considèrent comme victimes potentielles de ces essais, et ce, quelle que soit leur nationalité", pour faire valoir leurs droits. "Je plaiderai pour la transparence absolue, pour une meilleure information sur la situation afin qu'on puisse rationaliser les craintes, dans un sens ou un autre. Il ne faut rien dissimuler et assumer ses responsabilités. J'ai le sentiment que le gouvernement français actuel est plutôt dans cet état d'esprit", a précisé l'envoyé spécial français. M. Hulot, qui a visité plusieurs infrastructures, dont le projet d'aménagement et de réhabilitation d'Oued El-Harrach, considère "que de bonnes choses sont en train de se faire dans le domaine de la préservation de l'environnement en Algérie". Par ailleurs, selon M. Hulot, la situation



Nicolas Hulot.

climatique dans le monde s'est dégradée depuis la conférence de Kyoto et il appartient à la communauté internationale de "redéfinir des objectifs". "Ce que nous voudrions à Paris c'est que la communauté internationale ait un engagement global juridiquement contraignant" sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. "Si on arrive à avoir cet accord cela sera une avancée considérable", a-t-il noté, signalant que la France "ne peut décider à la place" des Etats, mais peut, néanmoins, "essayer de comprendre la position des uns et des autres et identifier les raisons des précédents échecs". Le militant écologiste a mis en garde contre un autre échec des négociations à la Conférence de Paris 2015 (COP15). Pour réunir les conditions d'un succès, il a préconisé que les 190 pays participants adoptent "un regard universel" et que "les Etats sortent de leur égoïsme" car la menace est la même pour tout le monde. "Ma mission est de discuter avec l'ensemble des pays de la communauté internationale pour écouter leurs arguments, connaître leurs positions et transmettre leurs suggestions", a-t-il expliqué, ajoutant avoir trouvé les propo-

sitions du ministre algérien de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, "très pertinentes", notamment en ce qui concerne le transfert des technologies propres et les financements innovants pour aider les pays du Sud. "Ce sont des doléances pertinentes que je relayerai non seulement auprès de mon gouvernement mais aussi aux Nations unies", a indiqué M. Hulot. L'envoyé spécial a exprimé également sa satisfaction de trouver une "convergence" avec les autorités algériennes concernant la "mobilisation des autorités spirituelles". "Ce n'est pas par désespoir que je tente de mobiliser les autorités religieuses", a-t-il lancé en réponse à une question relative à ses contacts avec des autorités spirituelles ces derniers temps. "Même le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, m'a suggéré d'associer des autorités spirituelles et intellectuelles. Je suis content qu'il y ait cette convergence. Le sujet est tellement important qu'il faut hisser le niveau de conscience à un niveau supérieur. C'est un enjeu supranational, supranational. Donc les gens qui ont des voix qui portent, quelle que soit leur religion, leurs convictions, pourraient apporter leur contribu-

tion", a commenté l'écologiste. Selon lui, la crise écologique peut être une opportunité pour "mutualiser les efforts afin de passer d'un monde de compétition à un monde de coopération" pour pouvoir faire face aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle qui sont, selon lui, la rareté des ressources, les inégalités et la vulnérabilité des écosystèmes. Il s'agit aussi d'utiliser toutes les étapes avant la COP15 pour traiter "les sujets qui fâchent", comment aider les pays du Sud à s'adapter, avec quel argent et quel instrument financier, comment rassurer les pays du Sud que ces engagements soient tenus et "est-ce que certains pays comme la Chine et les Etats-Unis sont prêts à signer". Concernant sa position par rapport à l'exploitation des énergies dites non conventionnelles tel le gaz de schiste, Nicolas Hulot a estimé que son point de vue sur la situation en France "n'est pas forcément reproductible dans d'autres pays parce que la situation énergétique et économique n'est pas la même". "Ce n'est pas une solution d'avenir mais peut être une solution transitoire. Je persiste à dire que l'avenir est dans les énergies renouvelables", a-t-il dit. Nicolas Hulot interviendra à la Conférence africaine de l'environnement qui se tiendra samedi à Oran aux côtés de personnalités nationales et internationales. "Je leur (ministres africains) dirai qu'il y a des solutions et qu'il existe un modèle économique durable. Mon message, aussi, est de leur dire qu'il faut appréhender l'enjeu climatique avec une vision universelle. Ces pays nous rappellent nos responsabilités mais je leur demande de tenir compte, également, avec discernement de nos difficultés", a-t-il conclu, en exprimant le souhait que "la rencontre de Paris soit vraiment le point de départ du changement des mentalités et des priorités en termes de préservation de la planète avec le soutien des bailleurs de fonds".

RN/APS

CONTRIBUTION DE L'ALGÉRIE DANS L'ÉDIFICATION DE L'UMA

## Un intérêt accordé pour la réalisation des objectifs

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie a réaffirmé jeudi par la voix de son chef de la diplomatie, Ramtane Lamamra, que l'édification de l'Union du Maghreb arabe qui célèbre cette année le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa création, constitue l'un des socles sur lesquels repose sa politique extérieure. L'Algérie a, depuis la création de l'UMA en 1989, sans cesse appuyé ce projet auquel elle a "accordé l'intérêt qu'il mérite pour la réalisation de ses objectifs tout en œuvrant à parachever ses structures et instances, de même qu'elle a honoré tous ses engagements dans le cadre de cet ensemble". L'Algérie a présidé l'UMA d'avril 1994 à la fin 2003, l'une des périodes qui a coïncidé avec une conjoncture des plus difficiles vécues par l'Union, puisque le processus d'édification maghrébine avait failli s'effondrer après l'appel de certaines parties de geler ses activités alors que d'autres ont refusé d'en assurer la présidence tournante rapporte l'APS. Malgré ces entraves, l'Algérie avait entrepris en 2001 de réactiver l'action maghrébine commune en convoquant deux sommets, en juin 2002 et en décembre 2003. L'Algérie tenait également à garantir l'intégration économique maghrébine en appelant à réformer l'UMA dans son ensemble et à relancer le processus maghrébin sur des bases saines. L'Algérie a lancé en 2003 un projet d'un ensemble économique maghrébin commun susceptible de favoriser l'intégration économique de la région et de concrétiser la complémentarité en mettant l'accent sur l'approche économique pour transcender les problèmes politiques. Cette initiative de l'Algérie visait à faire de l'UMA un espace économique unifié et un pôle actif contribuant à la réalisation des projets stratégiques, notamment dans les domaines des infrastructures, des ressources en eau, de l'a-

griculture et des énergies renouvelables pour réaliser l'intégration et la complémentarité entre les pays de la région. Dans le cadre de ses efforts pour l'édification d'un espace cohérent avec son Histoire et actif dans son environnement, l'Algérie a conféré une dimension maghrébine à ses projets nationaux de développement, partant de sa conviction que ses mégaprojets stratégiques contribueront à l'intégration et à la complémentarité économique maghrébine. Parmi ces projets, figurent notamment l'autoroute Est-Ouest, la réalisation de réseaux électriques et de lignes téléphoniques en fibres optiques entre l'Algérie et la majorité des pays de l'UMA, l'extension du réseau ferroviaire et la réalisation de gazoducs entre l'Algérie et l'Europe via la Tunisie (Transmed) et via le Maroc (GME). Dans le cadre des mêmes orientations, l'Algérie a veillé à intensifier la coordination et la concertation avec les pays du Maghreb au sujet de plusieurs questions régionales et internationales pour parvenir à des positions unifiées autour de questions qui concernent la lutte antiterroriste, l'immigration clandestine, et le dialogue équilibré avec les ensembles régionaux et internationaux, au mieux des intérêts de la région. Dans le souci de traiter la question de la sécurité dans la région du Maghreb, une réunion du conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'UMA a été convoquée le 09 juillet 2012 à l'initiative de l'Algérie. Elle a été consacrée à l'examen de la problématique de sécurité dans la région et à la définition des principes généraux d'une politique de sécurité maghrébine commune. Dans la déclaration ayant sanctionné la réunion, les participants avaient souligné que "le terrorisme et le crime organisé, y compris le trafic de drogue, d'armes, les migrations clandestines, les groupes criminels armés, le financement du terrorisme sous toutes ses formes ainsi que le phénomène du

blanchiment d'argent constituent des menaces pour la paix au Maghreb, en Afrique et en Méditerranée". Animée de la volonté de concrétiser le projet de Banque maghrébine pour l'investissement et le commerce extérieur (BMICE), l'Algérie a entrepris à la fin 2010 une opération de souscription et a apporté une contribution de l'ordre de 7,5 millions de dollars. L'Algérie contribue régulièrement aux budgets des différentes institutions maghrébines et abrite le siège du conseil consultatif maghrébin. L'Algérie a ratifié 29 conventions sur 37 conclues dans le cadre de l'Union. Dans ce sens, l'Algérie a présenté ces deux dernières années une série de propositions pour développer l'action intermaghrébine en transcendant les différends conjoncturels et en affichant une véritable volonté politique pour l'édification de l'espace maghrébin, conformément à une approche pragmatique tenant compte des intérêts de tous les pays membres. Les propositions ont concerné la préparation du terrain aux opérateurs économiques et aux hommes d'affaires pour construire un marché maghrébin commun, en renonçant aux visions exagérées, outre la réforme de tout le système de l'UMA et la révision du principe de consensus et des conventions maghrébines dépassées. L'approche algérienne repose également sur l'importance d'allier la coopération bilatérale à la coopération maghrébine et d'avancer à pas sûrs vers le renforcement des acquis démocratiques, outre l'implication des associations et ONG et unions professionnelles dans les activités de l'Union. Elle porte également sur le développement de la performance des institutions maghrébines et la garantie des conditions idoines susceptibles de permettre au citoyen maghrébin de cueillir les fruits de l'action commune sur le terrain.

LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI EXPOSÉE AU SALON "SALEM 2014"

# «Mesures en faveur des jeunes et des employeurs avec une assistance effective»

*La politique nationale en matière d'emploi doit passer, nécessairement par la création et l'encouragement des PME, créatrices de richesses et d'emplois, notamment durant ces périodes où des milliers de jeunes et de diplômés universitaires se trouvent sans travail, et dont le nombre augmente au fil des années.*

PAR AMAR AOUIMER

Dans l'esprit de la lettre du bulletin du Salon de l'emploi "Salem2014" qui se déroule à la Safex jusqu'au 25 février, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, souligne que « l'Organisation internationale du travail considère que l'action en faveur de l'emploi des jeunes devrait inciter les gouvernements et les partenaires sociaux à favoriser une croissance riche en emplois grâce à des politiques macroéconomiques et des incitations fiscales qui soutiennent l'emploi, renforcent la demande globale, améliorent l'accès au financement et accroissent l'investissement productif ». Les politiques de l'emploi sont susceptibles de faciliter grandement l'entrée ou le retour des jeunes sur le marché du travail. Sous réserve d'être bien ciblées, elles profitent aux jeunes les plus défavorisés et génèrent d'importants avantages économiques et sociaux qui se traduisent par une plus grande équité et plus d'intégration sociale, selon lui. Ajoutant que « la mise en œuvre de ces politiques exige une capacité institutionnelle tant au niveau public que privé, et les interventions précoces contribuent à prévenir le chômage de longue durée en orientant les services et les ressources vers les jeunes sans emplois des zones rurales et urbaines, qui ont le plus besoin d'aide ». Le ministre estime également que « dans le plan d'ac-



tion mis en œuvre à partir de 2008, le gouvernement a donné la priorité aux mesures actives qui confèrent aux jeunes et à leurs employeurs potentiels une assistance effective, dans la transition vers des emplois décents, et en allouant des ressources suffisantes aux politiques du marché du travail, y compris les programmes d'emplois publics, en tant qu'instruments essentiels de promotion de l'emploi des jeunes, sans omettre de consolider les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques actives du marché du travail, afin d'en mesurer l'impact et d'en améliorer les moyens d'action ». Pour beaucoup de jeunes, affirme-t-il, « l'entrepreneuriat est une voie vers le travail décent et le lancement d'entreprises durables; il est donc une composante essentielle des efforts menés à l'échelle nationale face à la crise de l'emploi des jeunes. La promotion de l'entrepreneuriat inclut tout un éventail d'activités, dont le développement des entreprises privées et l'emploi indépendant ». Dans ce cadre, il importe de rappeler que l'encouragement de l'esprit d'entreprise est réalisé à travers deux dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises, l'un, destiné aux jeunes promoteurs âgés de 19 à 35 ans, géré par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes et l'autre, destiné aux chômeurs âgés de 30 à 50 ans géré par la Caisse

nationale d'assurance chômage.

Les résultats atteints à travers ces deux dispositifs en termes de création d'emploi et de richesses d'une part et de contribution au développement local à travers des projets prenant en charge les besoins exprimés par les collectivités d'autre part, militent pour leur renforcement dans la perspective d'en faire le socle du futur réseau de PMI/PME et le vivier des futurs capitaines d'industrie qui auront à prendre en charge et à perpétuer le développement futur du pays et son intégration dans la chaîne de valeurs internationale. S'agissant des résultats atteints, estime-t-il, « il est intéressant de noter que le nombre de projets financés annuellement par les deux dispositifs (CNAC et ANSEJ) connaît une progression constante passant de 30.000 en 2010 à près de 64.500 en 2013, avec un pic de plus de 100.000 en 2012, qui constitue une année exceptionnelle dans la mesure où cette performance est le résultat des facilitations introduites par les décisions du conseil des ministres du 22 février 2011 ». Le potentiel d'emplois susceptible d'être généré par les micro-entreprises financées depuis 2010 est évalué à plus de 530.000 postes d'emploi soit une moyenne d'environ 133.000 emplois par an, ce qui est loin d'être négligeable.

Ceci étant et au-delà de l'aspect quan-

titatif, il convient de relever surtout l'amélioration qualitative de la nature des projets qui intègrent des secteurs de pointe comme les TIC et les énergies renouvelables, en plus des nouveaux produits introduits en 2011, à savoir les véhicules ateliers et les cabinets groupés.

## Permettre aux jeunes de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat

Il est intéressant de relever également un regain d'intérêt des jeunes vers l'activité agricole à travers le nombre de projets financés dans ce secteur qui est passé de près de 2.500 en 2010, à près de 11.000 en 2013 ; soit un accroissement de 340%, a-t-il souligné.

Cet essor de la micro-entreprise dans notre pays a été favorisé, selon Benmeradi, par toute une série de mesures d'encouragement et d'incitations destinées à amener les jeunes, notamment les diplômés d'entre eux, à se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat et à prendre en main leur destinée.

Tel est aussi, l'objectif du salon de l'emploi, à travers l'établissement d'un contact direct et d'un échange fructueux entre les micro entrepreneurs en activité et les candidats potentiels à la création d'activité qui auront, à l'occasion de ce salon, à constater de visu l'éventail et la diversité des activités financées et à s'inspirer des "success story" présentes lors de cette manifestation

Le salon de l'emploi est donc l'opportunité de mesurer le chemin parcouru par notre expérience, à travers l'évaluation des programmes mis en œuvre dans le cadre des deux principaux dispositifs en vigueur, à savoir l'ANSEJ et la CNAC, a-t-il précisé. C'est dans cet esprit qu'il attend des résultats tangibles à l'issue de ce salon afin de mieux déceler les attentes des jeunes en manque de perspectives d'emploi et rechercher les solutions adéquates pour contribuer activement et efficacement à juguler la crise de l'emploi, notamment dans le sud du pays et les régions montagneuses où le taux de chômage est le plus élevé. A. A.

## BONS INDICATEURS FINANCIERS EN 2013

### Balance des paiements encore plus vulnérable

La Banque d'Algérie s'est félicitée mercredi des performances macro-économiques réalisées par l'Algérie en 2013 mais a, une fois encore, mis en garde contre une balance des paiements de plus en plus vulnérable. La désinflation qui s'est "confirmée", le niveau appréciable de l'épargne nationale, la consolidation de la stabilité financière extérieure comme en attestent l'encours des réserves de changes et l'équilibre du taux de change du dinar ainsi que la forte croissance des crédits à l'économie "militent en faveur de la réalisation progressive du véritable potentiel de croissance à partir de 2014", s'est réjoui le gouverneur de la Banque d'Algérie.

Laksaci s'exprimait lors de la présentation du rapport trimestriel de la Banque d'Algérie sur les tendances monétaires et financières du pays. "L'investissement productif dans les secteurs hors hydrocarbures devrait apporter une contribution accrue au potentiel de croissance qui devrait être porté aussi par une dynamique plus soutenue en termes de réalisation des investissements dans le secteur des hydrocarbures à court terme", a-t-il prédit.

Mais l'évolution de la balance extérieure courante en 2013 confirme "la vulnérabilité de la balance des paiements extérieurs à toute contre-performance des exportations d'hydrocarbures", a-t-il d'autre part averti. L'excédent de la balance des paiements de l'Algérie a fléchi

à 130 millions de dollars en 2013, affecté par la baisse des recettes pétrolières, d'un côté, et la hausse des importations de l'autre, selon la note de la Banque d'Algérie. En 2012, cet excédent était de 12,6 milliards (mds) de dollars. Il était de 20,14 mds USD en 2011. Laksaci a imputé cette défaillance de la balance des paiements au fort recul des quantités d'hydrocarbures exportées qui ont baissé de 7,3%. En valeur, les recettes des exportations des hydrocarbures se sont contractées de 10,2% s'établissant à 63,3 mds de dollars en 2013 contre 70,5 mds de dollars en 2012. Le recul de la balance des paiements a été en outre aggravé par une hausse des importations de biens qui se sont chiffrées à 55,1 mds de dollars en 2013 contre 51,5 mds de dollars en 2012. Le gouverneur a relevé que le "niveau d'importations atteint en 2013 est non soutenable eu égard au profil des exportations tant en volume qu'en valeur".

#### Les indicateurs macro-économiques restent solides

L'année 2013 a été, par ailleurs, marquée par un boom des crédits bancaires à l'économie qui se sont chiffrés à 5.154,2 milliards (mds) DA contre 4.287,6 mds DA en 2011, soit une progression de 20,1%. Les crédits accordés aux entreprises privées ont atteint 2.366,6 mds DA con-

tre 2.432,3 mds DA attribués aux entreprises publiques.

"L'année 2013 a enregistré un record en matière de croissance des crédits à l'économie, ancrés sur les moyens d'action domestiques des banques et non dépendants des épargnes financières du secteur des hydrocarbures", a tenu à préciser Laksaci. Soutenues par un niveau "historiquement bas" de la dette extérieure qui s'est chiffrée à 3,39 mds de dollars à fin 2013, les réserves de change de l'Algérie (or non compris), s'affichaient de leur côté en légère hausse à fin 2013, se chiffrant à 194,012 mds usd de dollars contre 190,66 mds de dollars en 2012. "Si la progression des réserves de change a été faible comparativement aux années 2011 et 2012, la position financière nette de l'Algérie reste solide", a déclaré le gouverneur. A propos de l'inflation, le gouverneur a noté que la décélération de la masse monétaire a confirmé la tendance à la désinflation en 2013. L'inflation a reculé à 3,26% en décembre 2013, soit son plus bas niveau depuis juillet 2007, selon les chiffres de la Banque d'Algérie. Laksaci a, par ailleurs, affirmé que la Banque d'Algérie lancera sa centrale des risques crédits modernisée courant 2014 en annonçant la mise en œuvre par les banques des normes prudentielles de Bâle II à partir d'octobre prochain.

"L'année 2014 verra la mise en place d'une centrale des risques moderne et globale" a-t-il déclaré. R. E.

## BISKRA

## Visite de 7.612 touristes étrangers

La wilaya de Biskra a accueilli durant l'année 2013 pas moins de 7.612 touristes étrangers, a indiqué, mercredi, le directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Abdelhakim Yahia.

Selon ce responsable, ces visiteurs étrangers sont venus de pays européens et asiatiques dans la région des Zibans qui a également reçu des délégations diplomatiques accréditées à Alger, de Jordanie, d'Indonésie et d'Irak qui ont visité différents sites touristiques, en marge de leurs missions de travail. Les sites naturels, les vieilles cités de la région des Zibans, le complexe culturel de Sidi-Okba, les oasis de Tolga et de Lichana, ainsi que les circuits d'El-Kantara étaient les destinations les plus appréciées par ces touristes, a précisé M. Yahia. Lors de ces visites, les produits de l'artisanat local ont enregistré un succès remarquable de par leur originalité, notamment les produits dérivés du palmier, typiques de la région. Les plats traditionnels de la région, en particulier la "chekhchoukha" et la "doubara" ont également été découverts avec une visible délectation par les visiteurs étrangers, selon le même responsable.

## LAGHOUAT

## Plantation de 2.000 arbustes à Sidi Makhlouf

Deux mille (2.000) arbustes de pin d'Alep ont été plantés, la semaine dernière, au niveau de la région de Bakdache, dans la commune de Sidi Makhlouf (Laghouat), ont indiqué les responsables de la Conservation des forêts (CF) de la wilaya. Initiée dans le cadre de la campagne nationale de reboisement placée sous le slogan : "Un arbre pour chaque Algérien", l'opération a été exécutée avec le concours des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale (GN), de la Protection civile (PC) et les associations de la région selon la même source. La campagne de reboisement, qui s'étale jusqu'au mois de mars prochain, a permis depuis son lancement en décembre dernier et à ce jour la mise en terre de près de 12.000 arbustes à travers les communes de Laghouat, Aflou, Hassi R'mel, Brida, Ben Nacer Ben Chouhra, et Sidi Makhlouf. L'opération vient s'ajouter à la campagne nationale "Un arbre pour chaque chahid", qui a été achevée en 2012, et qui a permis la plantation de 21.000 arbustes à travers le territoire de la wilaya de Laghouat.

## BLIDA

## Une dizaine de jeunes apiculteurs participent à la foire de miel

Une dizaine de jeunes apiculteurs prennent part à la foire de miel, ouverte samedi au centre commercial Errahma, à Blida, pour se poursuivre jusqu'au 27 février en cours. Les apiculteurs exerçant dans les localités de Beni Tamou, Beni Mered, Mouzaïa, Chréa, Hatatba et Ouled Yaïch prennent part à cette manifestation commerciale, qui a connu, dans les premières heures de son ouverture, une grande affluence des riverains. "Tous les exposants à cette foire sont des diplômés universitaires qui ont préféré investir dans l'apiculture avec leurs propres moyens", a indiqué, à l'APS, Brahim Ouahib, un des apiculteurs qui a fait part également d'un projet de création d'une association afin de "mieux s'organiser et défendre les intérêts des jeunes". Durant la douzaine de jours que durera cette foire, les jeunes apiculteurs visent à écouler leurs produits, mais aussi à "se faire connaître auprès des citoyens", a noté M. Ouahib. "Les jeunes ont aussi un savoir-faire à faire valoir et peuvent apporter leur contribution au développement de la filière", a-t-il souligné.

APS

## TIZI-OUZOU, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

# 1,5 milliard DA de recettes réalisées en 2013

*Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les activités touristiques se sont soldées, durant l'exercice écoulé, par la réalisation de plus de 1,5 milliard de dinars de recettes, soit un montant sensiblement identique à celui engrangé durant l'année 2012, a indiqué le directeur local du Tourisme et de l'Artisanat.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Présenté par Rachid Ghedouchi, le bilan de l'exercice considéré fait ressortir des recettes se répartissant à concurrence de 588,529 millions de dinars pour les prestations hôtelières et 394 millions de dinars pour les activités des agences de voyage, alors que le reste est procuré par la restauration.

Concernant la fréquentation des hôtels, il est fait cas de l'enregistrement d'un total de 142.340 nuitées, dont 11.854 par des étrangers, au niveau des 32 hôtels classés et opérationnels, ce qui représente, en terme de fréquentation, un taux de progression de l'ordre de 3,4% comparativement à 2012, où il a été comptabilisé 137.048 nuitées, a précisé l'APS.

"Le gain de l'hôtellerie aurait pu être plus substantiel, sans la fermeture de 15 établissements pour des causes liées à la cessation d'activité et au non-respect de la législation régissant le secteur", a estimé le DTA, qui a fait état de 13 établissements en cours de réalisation, dont huit hôtels, trois auberges, un bungalow et un motel. Ces projets, à leur concrétisation, offriront



un total de 776 lits, qui s'ajouteront au potentiel existant de 2.402 lits, capacité jugée, par ce responsable, "insuffisante et à forte concentration urbaine, au détriment du tourisme de montagne qui ne bénéficie pas encore d'un intérêt proportionnel à son importance par les investisseurs, qui préfèrent investir dans le tourisme balnéaire et l'urbain".

Selon l'APS, pour renforcer la capacité d'accueil du secteur, son responsable table, par ailleurs, sur la promotion de la formule du tourisme chez l'habitant, "mais à condition que les locataires jouent le jeu, en déclarant leurs hôtes, pour des raisons strictement d'ordre sécuritaire", a souligné M. Ghedouchi, qui a fait cas, à cet égard, d'un recensement, par l'Office local du tourisme de Tizirt (OLT) de "pas moins de 400 logements loués, en 2013, à des estivants au niveau de la cité balnéaire de la localité, mais sans déclaration de ces séjours".

"La déclaration des hôtes auprès de l'Assemblée populaire communale, n'expose nullement les locataires au paiement d'une quelconque taxe", a souligné le directeur du secteur pour rassurer ces derniers qui ont invoqué ce prétexte pour "justifier" cette non déclaration. "Des efforts restent également à fournir par les agences de voyage pour se hisser au statut de tour opérateur, et améliorer leurs entrées, en diversifiant leurs activités, limitées jusque-là à la vente de billets de voyage, à travers notamment la promotion des circuits et produits touristiques de la région, et des échanges avec les agences de voyage du Sud", a recommandé le directeur du secteur.

La wilaya dispose, actuellement, de 15 agences de voyage en activité, alors que 13 dossiers de création d'agences ont été soumis à la commission nationale compétente au niveau du ministère de tutelle.

B. M.

## BORDJ BOU-ARRERIDJ, ACCORD ANSEJ-UNIVERSITÉ

## Création d'une maison de l'entrepreneuriat

Une convention portant création d'une maison de l'entrepreneuriat pour la recherche de mécanismes d'accompagnement de jeunes porteurs de projets vient d'être signée entre l'université de Bordj Bou-Arreridj et l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a indiqué le directeur de cette antenne. Le même responsable a précisé qu'un "comité de direction" de cette structure a été installé, composé d'un directeur et de deux animateurs, avec adoption d'un programme axé sur l'organisation, entre février et avril prochains, de

journees de sensibilisation au profit des étudiants sur les mécanismes de création d'une micro-entreprise. Une université d'été sera également organisée en juin prochain pour parrainer et accompagner les étudiants porteurs de projets, a fait savoir la même source.

La durée d'étude des projets des étudiants par le représentant de l'Ansej et les autres membres de la maison de l'entrepreneuriat "n'excédera pas les deux semaines", a affirmé le même responsable.

L'antenne de l'Ansej de Bordj Bou-Arreridj organise également, en milieu universi-

taire, des rencontres au profit des étudiants, en présence de représentants d'institutions concernées par la vie d'une entreprise, en l'occurrence le fisc, la Caisse nationale d'assurances sociales (Cnas), le Centre du registre de commerce et les banques. L'objectif est de "faire naître parmi ces jeunes l'esprit entrepreneurial nécessaire pour leur réussite professionnelle", a ajouté le directeur de l'antenne de l'Ansej.

APS

## MEDEA, TRANSFERT DES EAUX DU BARRAGE DE KOUDIATE ACERDOUNE

## Mise en service du système

Le transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) vers les localités de la wilaya de Médéa est entré, mercredi, dans sa phase d'exploitation effective, avec le début de l'alimentation de la commune de Tablat (nord-est de Médéa), a annoncé le directeur de l'Algérienne des eaux (ADE).

"La commune de Tablat, qui compte une population de 53.000 habitants, est désormais alimentée en eau potable à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune, après les essais concluants réalisés par les différentes entreprises en charge de ce projet, en vue de

s'assurer du bon fonctionnement des installations et des équipements de transfert et de pompage", a précisé, à l'APS, Abdelaziz Ali Kara. Des tests de contrôle chimiques et bactériologiques ont été également effectués par les services de l'ADE, afin de vérifier la bonne qualité de l'eau acheminée vers cette localité, a fait savoir ce responsable, précisant que des essais et tests similaires sont en cours au niveau des installations alimentant les communes de Mezghena, El-Azzizia et Guelb el-Kebir. L'alimentation de ces trois communes, situées au nord-est de la wilaya, devrait intervenir dans les tous

prochains jours, a affirmé, M. Ali Kara, en faisant observer que d'autres communes, telles que Beni-Slimane, Sidi-Naamane et Berrouaghia, seront alimentées également, une fois achevés, les essais techniques en cours. Neuf localités de la wilaya de Médéa devraient bénéficier, dans une première phase, de ce système de transfert d'eau, qui va couvrir toute la partie nord-est, est et sud-est de la wilaya, par un apport hydrique supplémentaire de 200.000 m3/jour.

APS

TLEMCCEN, PROMOTION DE LA POTERIE

# Réalisation d'un village d'artisanat

Financé par le Fonds national de promotion et de développement de l'artisanat, le projet de réalisation de ce village prévoit 25 ateliers équipés d'outils et de moyens de production, un musée d'exposition d'ustensiles de poterie fabriqués dans la région, une aire d'exposition et de commercialisation du produit artisanal, outre des restaurants utilisant uniquement des ustensiles fabriqués localement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Relevant de la daïra côtière de Marsa Ben M'hidi (Tlemccen), la localité de Bider a bénéficié d'un projet de réalisation d'un village d'artisanat pour promouvoir la poterie qui fait la réputation de cette région célèbre, a annoncé le président de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tlemccen. Djillali Hamitouche a indiqué, à l'APS, que le terrain d'assiette a été désigné avec la collaboration du président de l'APC et les procédures administratives sont en cours. Financé par le Fonds national de promotion et de développement de l'artisanat sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le projet de réalisation de ce village prévoit 25 ateliers équipés d'outils



et de moyens de production, un musée d'exposition d'ustensiles de poterie fabriqués dans la région, une aire d'exposition et de commercialisation du produit artisanal, outre des restaurants utilisant uniquement des ustensiles fabriqués localement.

Ce projet vise à protéger la fabrication de la poterie traditionnelle, sa promotion, l'amélioration de sa qualité, la formation et la réhabilitation des artisans et la confection de poteries répondant aux conditions et normes sanitaires, a précisé à l'APS le même responsable.

Actuellement, un atelier technique œuvre à la conception d'une estampille pour distinguer la poterie de Bider à l'échelle nationale et internationale, dans le cadre des efforts de protection du patrimoine artisanal en Algérie, a souligné M.

Hamitouche. Pour ce qui est de l'impact social et économique escompté de ce projet, il est attendu la dotation des femmes artisans en moyens, dont des fours de cuisson du produit en remplacement des petits fours traditionnels qui ne fonctionnent qu'avec le bois et dans des conditions climatiques favorables, en plus de faciliter l'acquisition de la matière première pour intensifier la production.

M. Hamitouche, président de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tlemccen, a soutenu que le futur village artisanal contribuera à relancer le développement durable dans cette localité pauvre, en créant de nouveaux postes d'emploi par la redynamisation de l'activité commerciale et touristique.

B. M.

CONSTANTINE, OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

## Près de 31.000 logements seront cédés à leurs locataires

Près de 31.000 logements publics locatifs (LPL), dont 12.900 implantées dans la daïra d'El-Khroub, sont mis en cession dans la wilaya de Constantine, a indiqué un cadre de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). S'exprimant en marge d'une journée Portes ouvertes, organisée au centre culturel M'hamed-Yazid d'El-Khroub sous le thème "Acquérir son logement, c'est assurer son confort et sa sécurité", Badreddine Ramoul, chef de service à l'OPGI, a rappelé que cette cession con-

cerne uniquement les biens immobiliers mis en exploitation avant 2004.

Les locataires, occupants réguliers des biens immobiliers à usage d'habitation, peuvent acquérir leur logement "au comptant ou à tempérament", un échéancier allant jusqu'à 20 ans pouvant être adopté, en bénéficiant de la défalcation du montant des loyers payés depuis la date d'occupation du bien en question, a-t-il indiqué.

Les postulants bénéficieront, en fonction de la modalité de paiement choisie, d'un abattement de 5 à 10% du prix de référence

fixé à 12.000 dinars le mètre carré, avec une réduction de 40% au profit des moudjahidine et ayants droit, a précisé le même responsable. Affirmant que le site d'implantation des logements à céder est pris en considération, M. Ramoul, a rappelé que les personnes intéressées par cette opération devront fournir un dossier à la commission présidée par le chef de daïra du lieu de résidence "avant le 31 décembre 2015", date limite de cette cession.

APS

EL TARF

## Résorption de l'habitat précaire

Six mille soixante-quinze (6.075) logements sur un total de 7.594 unités destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) ont été lancés en 2013 dans la wilaya d'El-Tarf, a indiqué le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

S'inscrivant au titre du programme quinquennal 2010-2014, portant sur la réalisation d'un total de 11.756 logements parmi lesquels 4.162 logements de type LPL, les travaux se poursuivent, a ajouté un

responsable de l'OPGI, à "un rythme encourageant" à travers diverses communes relevant des daïras de Ben M'hidi, Dréan, El-Tarf, Boutheldja et El-Kala.

Les statistiques de 2007 estiment à 15 696 le nombre de logements précaires, a indiqué la même source, faisant état du lancement en chantier de 8502 logements ruraux sur un total de 12000 unités.

Cinq mille trois cent trente (5330) logements ont été confiés à des entreprises étrangères, a indiqué la même source qui a

fait état de la livraison, dans les tout prochains jours, de 1.000 unités implantées à Chebaïta-Mokhtar (Dréan) et Chatt (Ben M'hidi) où se concentre l'essentiel du RHP. Outre les retards enregistrés dans le lancement de 400 unités faute de foncier, la même source a également mis l'accent sur la batterie de mesures prises par l'Etat pour dynamiser le secteur de l'habitat au niveau de cette wilaya frontalière, notamment en matière d'éradication de l'habitat précaire.

BATNA, CONSERVATION DES FORÊTS

## Lancement d'une trentaine de projets de développement rural

Pas moins de 3.438 ménages résidant dans plusieurs communes de la wilaya de Batna bénéficieront de 32 projets de développement rural qui seront lancés au cours de ce premier trimestre, ont indiqué les responsables de la Conservation des forêts. Inscrites au titre de l'exercice 2013, ces actions ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 200 millions de dinars, a précisé le chef du service de l'extension du patrimoine forestier, Yacine Karouni. Les projets inscrits portent sur des plantations arboricoles sur 1.678 hectares (dont 1.500 hectares d'arbres fruitiers), sur le traitement de 2.500 hectares de terres en jachère et sur l'ouverture de 30 km de pistes forestières, selon le même responsable. Le programme sectoriel de la conservation des forêts pour l'exercice en cours (2014) qui sera lancé durant ce premier semestre 2014, s'articule pour sa part autour de la plantation de 1.707 hectares d'arbres fruitiers, de l'ouverture de 99 km de pistes forestières, la correction torrentielle de 1.100 m3 et la réalisation de 20 km de seguïas, a ajouté M. Karouni. La Conservation des forêts de la wilaya de Batna envisage au titre du programme quinquennal 2015-2019, la réalisation de 518 opérations visant la préservation des zones montagneuses et pastorales ainsi que les ceintures vertes, pour une enveloppe globale de plus de 30,5 milliards de dinars.

APS

MOSTAGANEM

## Réception d'un hôpital à Achaâcha

Un hôpital de 60 lits sera réceptionné dans la commune de Achaâcha, distante de 90 kilomètres à l'est de Mostaganem, à la fin du premier semestre de l'année en cours, a annoncé la Direction de la santé et de la population.

Les travaux lancés en 2008 ont atteint un taux d'avancement de 80%.

L'infrastructure sera livrée au plus tard en fin juin prochain pour procéder à l'équipement. L'établissement hospitalier d'un coût de plus de 723 millions DA, dispose des services de maternité, de chirurgie générale, de médecine interne, de pédiatrie, des urgences médicales, de blocs opératoires et de six laboratoires.

Ce nouvel hôpital contribuera, une fois opérationnel, à épargner aux malades les déplacements vers le chef-lieu de wilaya et les wilayas limitrophes et à améliorer les prestations sanitaires.

A noter que deux autres hôpitaux de 60 lits chacun sont en cours de réalisation dans la wilaya au niveau des communes de Mesra et Bouguirat. Le coût global des trois hôpitaux est estimé à plus de 1,9 milliard DA.

M'SILA

## Réhabilitation du réseau d'assainissement

Une enveloppe de 11 milliards 63 millions de dinars a été allouée à la wilaya de M'sila au titre du plan quinquennal 2010-2014 pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement primaire et secondaire à travers la wilaya, ont indiqué les services de la Direction de l'urbanisme et de la construction.

Les travaux concerneront 37 sites, en majorité situés dans les grandes villes de la wilaya. Ils visent à améliorer le cadre de vie de 31.200 habitants occupant 7.800 logements individuel et collectif.

APS

POUR "FAUX  
TÉMOIGNAGE" DANS  
L'AFFAIRE HARIRI

**Damas  
condamne  
deux hommes**



Ils avaient accusé quatre officiers libanais d'avoir préparé, avec des Syriens, l'assassinat du Premier ministre. Après une relaxe faute de preuve, l'un d'eux a porté plainte en Syrie.

Un tribunal syrien a condamné à des peines de travaux forcés pour «faux témoignages» deux hommes qui avaient désigné Damas comme étant impliqué dans l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri en 2005, a affirmé jeudi le journal al-Watan.

Ces deux Syriens étaient poursuivis pour avoir fourni de faux témoignages au tribunal international qui enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri.

Le quotidien, proche du pouvoir, précise que l'un des deux témoins, Mourad Akram, a été condamné à 10 ans de prison, dont cinq avec travaux forcés, et l'autre, Zouhair Mohamed, à 20 ans dont 10 ans de travaux forcés. Ce dernier a été jugé par contumace alors que Mourad Akram est détenu en Syrie depuis mai 2011, après avoir été extradé du Liban au terme d'une peine de prison pour trafic de drogue.

Dans leurs dépositions, ils avaient accusé les quatre plus hauts officiers supérieurs libanais d'avoir préparé avec des officiers syriens le meurtre du Premier ministre. Les quatre officiers avaient passé plusieurs années en prison avant d'être relâchés pour manque de preuves. L'un d'eux avait poursuivi les témoins en justice en Syrie pour faux témoignage, ce qui a conduit à leur condamnation.

Les deux hommes s'étaient rétractés et le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) avait décidé de ne pas poursuivre les autorités syriennes. Actuellement, le Tribunal juge par contumace à la Haye cinq membres du mouvement chiite libanais Hezbollah, allié de la Syrie.

UKRAINE : DÉFERLEMENT DE VIOLENCE À KIEV

## L'UE tente d'imposer un compromis

*La violence s'est déchaînée jeudi dernier en Ukraine avec, selon l'opposition, au moins 60 morts à Kiev où les forces de l'ordre ont ouvert le feu à balles réelles sur les manifestants malgré la présence de ministres européens qui tentent d'imposer un compromis.*



Dépêchés d'urgence jeudi à Kiev où de précédents affrontements avaient déjà fait 28 morts depuis mardi, soit au total une centaine de morts en trois jours, les ministres des Affaires étrangères allemand, français et polonais ont eu des pourparlers de plusieurs heures avec le président Viktor Ianoukovitch et les leaders de l'opposition. Des scènes de guérilla urbaine se poursuivaient au même moment dans le centre de Kiev, autour du Maïdan — la place de l'Indépendance occupée depuis maintenant trois mois contre l'opposition — d'une violence inédite depuis 20 ans aux portes de l'Union européenne. "Plus de 60 manifestants ont été tués. Tous l'ont été par balle", a déclaré, à l'AFP, le responsable des services médicaux de l'opposition, Sviatoslav Khanenko. Ce bilan était impossible à vérifier dans l'immédiat mais, néanmoins, plausible compte-tenu des tirs à balles réelles dans le centre de Kiev.

"67 cadavres se trouvent déjà au service de médecine judiciaire", a indiqué, de son côté, l'administration municipale, précisant qu'il s'agissait de manifestants tués depuis mardi. Le ministère de l'Intérieur a côté fait état de 3 policiers tués jeudi, qui s'ajoutent aux 10 hommes tués les deux jours précédents.

Armés de bâtons, boulons, pavés, mais

aussi de cocktails Molotov, des centaines de manifestants radicaux, le plus souvent casqués et équipés de boucliers, ont affronté les forces anti-émeute Berkout, qui ont répliqué avec des balles en caoutchouc, des grenades lacrymogènes mais aussi à la Kalachnikov, selon des témoignages, les constatations des médecins et au moins une vidéo mise en ligne par un média.

**Au cœur, au cerveau ou à la carotide**

"Les manifestants ont été tués de manière très professionnelle par des snipers qui ont visé au cœur, au cerveau ou à la carotide", a affirmé un médecin, Olga Bogomolets, interrogée sur la chaîne privée Kanal 5. Le ministère ukrainien de l'Intérieur a confirmé dans un communiqué avoir "décidé conformément à la législation le recours aux armes", mais a affirmé qu'il s'agissait d'assurer la "légitime défense" des policiers, affirmant à son tour que les tirs d'un sniper avaient blessé 20 de ses hommes jeudi matin. La présidence américaine s'est dite "scandalisée" par les images de policiers tirant sur des manifestants. Le ministre allemand Frank-Walter Steinmeier, ses homologues français Laurent Fabius et polonais Radoslaw Sikorski restent jusqu'à vendredi à Kiev, où le président russe, Vladimir Poutine, dépêche également un émissaire jeudi soir.

Le ministère de l'Intérieur a fait état de son côté de 3 policiers tués, qui s'ajoutent aux dix membres des forces de l'ordre tués entre mardi et mercredi.

Les alentours de la place de l'Indépendance, en plein centre de Kiev, étaient à de nombreux endroits couverts de flaques de sang. Le ministère a, en outre, indiqué que 67 de ses hommes avaient été faits prisonniers par les manifestants. Le siège du gouvernement, non loin de la place de l'Indépendance, a été entièrement évacué. Le maire de Kiev a annoncé qu'il quittait le parti au pouvoir pour protester contre le "bain de sang". Le Kremlin, a indiqué dans l'après-midi avoir dépêché son représentant, le délégué aux droits de l'Homme et ancien diplomate Vladimir Loukine, à la demande de la présidence ukrainienne, pour participer à une médiation avec l'opposition. La contestation de ces trois derniers mois est née du revirement en novembre du pouvoir ukrainien, qui a renoncé soudainement à un accord avec l'Union européenne pour se tourner vers Moscou. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a dénoncé jeudi un "chantage" européen. Il avait exprimé mercredi la nervosité de Moscou à l'égard des médiations des Européens, et les a sommés de condamner les opposants radicaux qui fomentent une "guerre civile".

**R. I./Agence**

EGYPTE

## Ouverture du procès des journalistes d'Al-Jazeera

Un des journalistes du réseau satellitaire du Qatar Al-Jazeera poursuivis en Egypte pour diffusion de fausses informations et soutien aux islamistes s'est dit "épuisé" mais confiant sur leur libération à l'ouverture de leur procès jeudi au Caire.

"Nous savons que nous n'avons rien fait de mal. Nous avons confiance dans le fait que la justice nous libérera", a dit Peter Greste, un journaliste australien, à ses confrères présents dans la salle pour couvrir le procès. Le parquet a fait état de 20 "journalistes d'Al-Jazeera" jugés. Huit d'entre eux, dont l'Australien Peter Greste, sont détenus et les autres recherchés par les autorités. Les huit détenus ont plaidé non coupables. Les journalistes sont accusés d'avoir manipulé des images et de soutenir le mouvement des Frères musulmans, déclaré "organisation terroriste" par les autorités mises en places par l'armée après la destitution et l'arrestation en juillet du président islamiste Mohamed Morsi. Les autorités égyptiennes ont fermé en

septembre la filiale égyptienne de la chaîne, Al-Jazeera Mubasher Misr.

"J'aime ma famille, je suis fort", a déclaré M. Greste, le seul étranger incarcéré, à travers les barreaux de la cage des accusés.

"Les conditions (... de détention) sont bonnes mais je suis psychologiquement épuisé", a ajouté le journaliste, qui avait été arrêté en décembre dans un hôtel du Caire en compagnie de l'Égypto-canadien Mohamed Fadel Fahmy et l'Égyptien Baher Mohamed. Dans un communiqué, le directeur exécutif d'Al-Jazeera English, Al Anstey, a regretté, jeudi, que les trois journalistes n'aient pas été libérés, appelant à une journée de mobilisation en leur faveur le 27 février. Le procès, qui s'est ouvert devant la cour criminelle du Caire, a été ajourné au 5 mars après une heure et demie d'audience. Depuis la destitution de M. Morsi, les relations entre l'Égypte et le Qatar se sont plus que tendues : Le Caire a accusé Doha de soutenir les Frères musulmans et l'émirat gazier du

Golfe a reproché aux nouvelles autorités égyptiennes leur violente répression des partisans de M. Morsi, qui a fait plus d'un millier de morts en sept mois. Sur les 20 journalistes poursuivis, 16 Égyptiens sont accusés d'appartenance à une "organisation terroriste" et quatre étrangers — deux Britanniques, un Australien et une Néerlandaise — de leur avoir fourni "argent, équipements et informations" afin de "diffuser de fausses nouvelles" faisant croire à une "guerre civile dans le pays". Al-Jazeera a, toutefois, assuré que seuls neuf des accusés travaillaient pour elle et a dénoncé des accusations "infondées". Les autorités ont affirmé que les journalistes travaillaient sans accréditation. Parmi les journalistes étrangers jugés par contumace figurent les Britanniques Sue Turton et Dominic Kane et la Néerlandaise Rena Netjes.

**R. I.**

LIGUE 1 (20E J)

# Derby algérois indécis à Blida



*La 20e journée de ligue 1, prévue aujourd'hui offrira aux puristes un plateau royal avec à l'affiche un derby algérois palpitant entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu cette fois-ci au stade Mustapha Tchaker de Blida.*

Page 12

MOHAMED TAHMI, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## « Les textes d'application de la nouvelle loi sur le sport en phase de finalisation »

*Les textes d'application de la loi 13/05 sur le sport, sont en "phase de finalisation", a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, en ouverture d'une journée d'étude regroupant les représentants des 32 clubs professionnels de football et une cinquantaine de présidents de clubs sportifs amateurs.*

Page 13



LIGUE 1 (20<sup>e</sup> J)

## Derby algérois indécis à Blida

La 20<sup>e</sup> journée de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes un plateau royal avec à l'affiche un derby algérois palpitant entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu cette fois-ci au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

PAR MOURAD SALHI

Cette nouvelle journée sera, donc, marquée par cette belle affiche entre deux rivaux. Le Doyen, qui traverse une période faste, avec trois victoires de suite toutes compétitions confondues, aura comme mission de s'offrir le leader et réduire l'écart sur son adversaire du jour. Les poulains de Fouad Bouali qui occupent actuellement la troisième place au classement général avec un total de 33 points, soit à six unités de son vis-à-vis, tentera de glaner trois autres points pour maintenir sa dynamique. Les Mouloudéens, qui restent sur deux défaites, lors des deux dernières confrontations face à l'USMA, aborderont cette rencontre, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, avec la ferme intention de prendre surtout leur revanche du match aller. Les protégés de l'entraîneur français Hubert Velud qui ont souffert la martyre pour venir à bout de l'USMM Hadjout en match comptant pour les quarts de finale de la coupe d'Algérie, seront certainement mis à rude épreuve par leurs voisins de Soustara. Les Rouge et Noir ne comptent pas les entendre de cette oreille. Eux, qui espèrent maintenir leur position de leader, ne comptent pas rater cette occasion pour préserver leur invincibilité.

### L'Entente joue gros

L'Entente de Sétif, qui reste toujours au coude à coude avec l'USM Alger, aura une belle opportunité à domicile pour préserver sa position de co-leader à l'occasion de la venue de l'ASO Chlef au stade 8-Mai 45 de Sétif. Les gars d'Aïn Fouara, qui commencent à retrouver la confiance, en témoignent les quatre victoires remportées depuis l'entame de la phase retour, devront rester vigilants



contre une formation chélifienne qui mise sur une place sur le podium.

La JS Kabylie, qui n'est pas loin du podium, et qui occupe la quatrième place au classement général, avec un total de 31 points, accueillera le CR Belouizdad avec la ferme intention de glaner la totalité des points pour reprendre sa place parmi le trio de tête. Les Kabyles bénéficieront encore une fois de l'avantage du terrain et du public pour remporter le gain du match pour espérer maintenir leur bonne dynamique. Le Chabab, sérieusement menacé par le spectre de la relégation, en témoigne sa 14<sup>e</sup> place et ses 18 points, sera certainement mis à rude épreuve par une équipe kabyle, auréolée de sa qualification en demi-finale de la Coupe d'Algérie face au MC Oran. Les Algérois, battus à

domicile lors de la précédente journée par le MCA, devront puiser dans leurs ressources pour assurer leur maintien. Le CS Constantine, éliminé en quarts de finale de la Coupe d'Algérie par une surprise équipe de la JSM Chéraga qui évolue en division amateur, recevra le MC Oran qui lutte pour le maintien. Cette formation de l'ouest du pays qui n'est qu'à trois unités du premier reléguable, à savoir le CRB Aïn Fekroun, n'a d'autre alternative que de réaliser une belle performance pour espérer mener à bien leur mission de sauvetage.

### Lutte acharnée en bas du tableau

En bas du tableau, la lutte s'annonce acharnée et des duels passionnants entre des clubs mal classés. D'abord au ventre

mou du classement, le MCE Eulma et l'USM Harrach s'affronteront dans un match qui reste palpitant et ouvert à tous les pronostics. Les Harrachis, battus samedi dernier au stade Omar-Hamadi de Bologhine par l'USM Alger, tenteront de rectifier le tir à domicile, même si leur mission s'annonce délicate contre une équipe d'El-Eulma, capable du meilleur comme du pire. Le RC Arbaâ effectuera un déplacement périlleux à Béjaïa pour se mesurer au Mouloudia local, où la victoire est impérative à domicile. La JS Saoura et le CRB Aïn Fekroun vont en découder dans une rencontre qui devrait revenir, a priori, aux locaux. Mais il faut rester toujours vigilants contre une équipe d'Aïn Fekroun qui reste sur une belle qualification aux demi-finales de la Coupe d'Algérie. La dernière rencontre mettra aux prises deux reléguables, à savoir le CA Bordj Bou-Arreridj et la JSM Béjaïa.

Le club phare de la Vallée de la Soummam chez qui rien ne va plus cette saison, en atteste cette dernière place au classement avec 13 points seulement, n'aura pas la tâche facile contre les Criquets qui veulent quitter la zone rouge. Un match à six points entre deux clubs qui occupent les deux dernières places à six points. M. S.

### Programme des rencontres

Tizi-Ouzou : JS Kabylie - CR Belouizdad  
Constantine : CS Constantine - MC Oran  
Béchar : JS Saoura - CRB Aïn Fekroun  
Blida (Tchaker) : MC Alger - USM Alger  
Alger (1er-Novembre) : USM Harrach - MCE Eulma  
Bordj Bou-Arreridj : CABB Arreridj - JSM Béjaïa à huis clos  
Béjaïa : MO Béjaïa - RC Arbaâ  
Sétif : ES Sétif - ASO Chlef

de l'intersaison. Les Harrachis, las d'attendre le versement de cette somme dans leur compte bancaire, avaient menacé, il y a quelques jours, de déposer plainte auprès de la structure footballistique mondiale, mais ils ont vite été rassurés par leurs homologues tunisiens qui se sont engagés à régler cette affaire dans les meilleurs délais.

### 40 millions pour le transfert de Belkaroui au FC Sheriff

Le défenseur central de l'USM El-Harrach, Hicham Belkaroui, convoité par le FC Sheriff Tiraspol (Moldavie) ne sera libéré qu'en contrepartie de 40 millions de dinars, a indiqué, jeudi, le nouveau président du club de Ligue 1 algérienne de football, Djaâfar Bouslimani. "Belkaroui ne sera pas libéré pour des miettes. S'il veut réellement partir, il n'a qu'à payer la

somme de 40 millions de dinars pour avoir sa lettre de libération", a-t-il déclaré à l'APS. Belkaroui (24 ans) a été définitivement transféré à l'USMH lors de l'intersaison après avoir joué dans ce club, au cours de l'exercice passé, à titre de prêt de l'ASM Oran (L2, Algérie). Considéré comme l'un des meilleurs joueurs harrachis, l'ex-défenseur international olympique est convoité, par, outre le club moldave, des formations tunisiennes, à l'image de l'ES Tunis et du Club africain. "Ce sont des agents tunisiens qui l'encouragent à partir en le mettant en contact avec des clubs étrangers. Etant lié par un contrat jusqu'à 2015, il ne sera pas bradé", a encore expliqué Bouslimani. Belkaroui ne s'entraîne plus avec ses coéquipiers depuis quelques jours. Il insiste pour son départ vers le championnat moldave où la période des transferts d'hiver tire à sa fin.

### MC ALGER

#### Djalit opérationnel, Ghazi "out" face à l'USM Alger

L'attaquant du MC Alger, Mustapha Djalit, blessé face à l'USMM Hadjout en coupe d'Algérie, est opérationnel pour le big derby algérois contre l'USM Alger en championnat, samedi au stade Mustapha-Tchaker à Blida (16h00), a appris l'APS jeudi auprès du staff médical du Doyen. En revanche, son coéquipier Karim Ghazi, qui a quitté le terrain contre l'USMMH après cinq minutes seulement du début de la partie remportée mardi par ses coéquipiers (1-0) en quart de finale de la coupe d'Algérie, a déclaré forfait pour ce match de la 20<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, selon la même source. L'entraîneur du MCA, Foued Bouali, sera contraint également de se passer des services de deux autres cadres de son équipe, à savoir Hadj Bouguèche et Redouane Bachiri, tous les deux indisponibles depuis quelques jours à cause de blessures. Avant cette 20<sup>e</sup> journée de Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif avec 39 points chacune, devançant de six longueurs le MCA, troisième.

APS

#### Mohamed Bichari au sifflet

L'arbitre international Mohamed Bichari a été désigné pour diriger le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu samedi au stade Mustapha-Tchaker à Blida (16h00), dans le cadre de la 20<sup>e</sup> journée du championnat de football de Ligue 1, rapporte mercredi la Ligue nationale (LFP) sur son site. Bichari sera assisté de Gourari et Bourouba, alors que le 4<sup>e</sup> arbitre est Bouzerar, précise la même source. A la veille de la 20<sup>e</sup> journée de la Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif avec 39 points chacune, alors que le MCA pointe à la troisième place avec 33 points.

APS

### MCA-USMA

#### L'ouverture des portes du stade fixée à 10h00

L'accès au stade Mustapha-Tchaker de Blida commencera à 10h00 à l'occasion du derby algérois qui opposera le MC Alger à l'USM Alger samedi prochain (16h00) pour le compte de la 20<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS jeudi auprès du directeur du stade Mustapha Zidoune. Il s'agit de l'une des dispositions décidées au cours de la réunion qui a regroupé les représentants des deux clubs voisins et les autorités de la wilaya de Blida mercredi, a ajouté la même source. 30.000 billets seront mis en vente par la direction de l'OPOW Mustapha-Tchaker à l'occasion de ce rendez-vous. Un quota qui sera réparti équitablement entre les deux galeries, qui auront donc droit à 15.000 places chacune. "Le stade peut accueillir jusqu'à 35.000 places, mais par mesure de sécurité, il a été décidé de limiter à 30.000 le nombre des billets qui seront mis en vente", a encore expliqué le directeur du stade. Il a précisé que l'opération de vente se fera le matin du match, à partir de 8h00, dans les guichets du stade. Le match sera dirigé par l'arbitre international Mohamed Bichari qui sera assisté de Gourari et Bourouba. Bouzerar a été désigné comme quatrième arbitre.

Lors de la manche aller, disputée au stade du 5-juillet, l'USMA l'avait emporté par la plus petite des marges (1-0). Le match avait connu l'effondrement d'une partie de la tribune supérieure, causant le décès de deux spectateurs. Depuis, cette infrastructure a été fermée. Avant cette 20<sup>e</sup> journée de Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif avec 39 points chacune, alors que le MCA pointe à la troisième place, avec 33 points.

APS

MOHAMED TAHMI, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## "Les textes d'application de la nouvelle loi sur le sport en phase de finalisation"

Les textes d'application de la loi 13/05 sur le sport, sont en "phase de finalisation", a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, en ouverture d'une journée d'étude regroupant les représentants des 32 clubs professionnels de football et une cinquantaine de présidents de clubs sportifs amateurs.

"Les textes d'application sont en phase de finalisation. Il ne reste que quelques textes à enrichir en ateliers. Les textes seront ensuite soumis pour approbation par les services compétents", a déclaré Tahmi en marge de cette journée d'étude organisée à l'Office du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger). "C'est une journée d'étude extrêmement importante, car le gros des problèmes du sport algérien ces dernières années est lié, directement ou indirectement à l'organisation et la gestion des clubs professionnels et amateurs", a précisé le premier responsable du sport en Algérie. Trois ateliers ont été installés à cette occasion: le premier concerne les clubs omnisports amateurs, le second est consacré aux clubs mono sports amateurs, alors que le troisième est dédié aux clubs professionnels de football. La nouvelle loi sur le sport 13/05 du 23 juillet 2013, relative à l'organi-

sation et au développement des activités physiques et sportives, a été adoptée par les deux chambres du Parlement. Une commission chargée de l'élaboration des textes d'application a été ensuite installée par le ministre de la Jeunesse des Sports. Le président de la JS Kabylie (Ligue 1 professionnelle), Mohand Chérif Hannachi, présent à cette journée en compagnie de Saïd Allik (CSA USM Alger) et de Rachid Redjadj (JSM Béjaïa), a indiqué à l'APS qu'il comptait apporter sa contribution à l'élaboration des textes. "Nous avons notre expérience dans la gestion du football. Les problèmes sont facilement identifiables. Nous allons faire des propositions en atelier et j'espère qu'elle seront prises en considération dans l'intérêt du sport roi", a-t-il dit. Cette journée d'étude regroupe également, des présidents de fédérations sportives, des représentants du Comité Olympique algérien (COA) ainsi



que les chefs de services des directions de la jeunesse des sports et des loisirs d'Alger, Boumerdès, Tipasa, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida et Médéa. Les participants à cette journée d'étude examineront les projets de décrets exécutifs de la loi 13/05 relatifs à l'organisation et le fonctionnement du club sportif amateur, ainsi qu'aux dispositions applicables au club sportif professionnel, fixant les statuts types des

sociétés sportives commerciales. Ils devraient également enrichir l'article 251 concernant les subventions et participations de l'Etat et des collectivités locales selon un cahier des charges et enfin celui relatif aux modalités de création et de gestion des comités de supporters. Les travaux de cette journée d'étude seront sanctionnés par l'élaboration de rapports par les trois at-

CAN-2014 DAMES (QUALIFICATION-PREMIER TOUR RETOUR) MAROC-ALGÉRIE

## Les Algériennes entament un stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne dames de football a entamé jeudi son stage de préparation au centre technique national de la Faf à Sidi Moussa (Alger), en prévision du match retour face au Maroc prévu le 1<sup>er</sup> mars prochain à Rabat, pour le compte des éliminatoires du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2014. Pour ce stage, le coach national Azzedine Chih a convoqué 21 joueuses, les mêmes ayant pris part au dernier stage précédant le match aller du 14 février. Lors des trois premiers jours de ce regroupement, le staff technique a prévu un travail biquotidien (2 séances par jour) avant d'entamer le cycle précompétitif. "Nous avons programmé deux séances d'entraînement par jour lors des trois premiers jours du stage pour permettre à nos joueuses d'avoir un volume de travail conséquent. A partir du quatrième jour, ce sera le cycle précompétitif", a expliqué, à l'APS, Azzedine Chih. Parmi les 21 joueuses qui prennent part au stage à

Sidi Moussa, le coach national devrait arrêter dimanche prochain la liste des 20 qui effectueront le déplacement au Maroc pour affronter leur homologue marocaine. "La réglementation de la compétition stipule que seules 20 joueuses sont concernées par le match. Nous allons attendre dimanche pour choisir le groupe des 20 qui effectuera le déplacement à Rabat", a-t-il précisé. Au match aller disputé au stade Omar-Hamadi (Bologhine), l'équipe algérienne s'était imposée sur le score de 2 à 0 grâce à un doublé Naïma Bouhani-Benziene (12 et 56). En cas de qualification, la sélection algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. Au match aller disputé au Caire, les Tunisiennes avaient gagné sur le score de 3 à 0. Le Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie du 11-24 octobre, est qualificatif pour la Coupe du monde 2015 au Canada.

### COUPE DE LA CAF

#### Des arbitres algériens pour le match MK Etanchéité-Ismaïlia

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné des arbitres algériens pour diriger le match MK Etanchéité (Congo) et Ismaïlia (Egypte) prévu entre le 28 février et le 2 mars prochain, en 1/16<sup>e</sup> de finale aller de la Coupe de Confédération. La rencontre sera officiee par Mokhtar Amalou assisté de ses deux compatriotes Mokrane Gourari et Mohamed Seradj. Mohamed Benouza, lui, sera le quatrième arbitre. L'Algérie est représentée dans cette épreuve par le CS Constantine, qui affrontera lors du prochain tour les Red Lions du Libéria, après avoir éliminé Ngilak (Niger) lors du tour préliminaire.

### EUROPA LEAGUE

#### Feghouli contribue dans la victoire de Valence contre Dynamo Kiev

L'international algérien Sofiane Feghouli a contribué dans la victoire en déplacement de son équipe FC Valence face à Dynamo Kiev (2-0) jeudi soir en match aller des 16<sup>es</sup> de finale de l'Europa League de football. Entré à la 67<sup>e</sup> minute de la partie, le milieu offensif algérien a inscrit le deuxième but des espagnols aux derniers instants du temps réglementaire. Bien servi par un coéquipier du côté droit, sa reprise de balle a heurté un défenseur adverse pour aller se loger dans les filets du portier ukrainien. Très en vue depuis le début de l'année 2014, le joueur de 24 ans confirme ainsi son retour en forme, à quelques mois de la coupe monde au Brésil (12 juin-13 juillet). Le match entre Dynamo Kiev et Valence, prévu initialement à Kiev, a été déplacé au stade GSP, situé à Strovolos dans la périphérie de Nicosie, en raison de la situation sécuritaire prévalant actuellement dans la capitale ukrainienne.



## CHELSEA

**Mourinho propose un deal à Zanetti**

Après Samuel Eto'o, José Mourinho pourrait bien retrouver un autre de ses anciens joueurs de l'Inter Milan à Chelsea. Selon Sky Italia, le manager des Blues a contacté le latéral droit Javier Zanetti (40 ans, 5 matchs en Serie A cette saison) pour lui proposer de rejoindre le club londonien la saison prochaine. Le Special One souhaiterait ensuite lui offrir un poste de directeur sportif.

A l'Inter depuis 1995, l'Argentin semble donner la priorité aux Nerazzurri, mais il doit rencontrer son nouveau président Erick Thohir pour savoir de quoi sera fait son avenir.

## COUPE DU ROI D'ESPAGNE

**La finale Real Madrid-Barcelone avancée au 16 avril**

La finale de la Coupe du Roi de football entre le Real Madrid et le FC Barcelone, initialement prévue le samedi 19 avril, se jouera le mercredi 16 à Valence, a annoncé jeudi la fédération espagnole de football (RFEF). "La finale de la Coupe de S.M. le Roi se jouera le mercredi 16 avril à 21h30 au stade Mestalla de Valence", a fait savoir l'instance espagnole dans un communiqué au terme d'une réunion entre dirigeants des deux clubs et de la fédération. La date initialement retenue ne convenait pas aux deux rivaux, qui souhaitaient "bénéficier" de davantage de temps de récupération dans le cas où ils seraient qualifiés pour les demi-finales de la Ligue des champions, dont les matches aller sont prévus les 22 et 23 avril. Le 16 avril, le Barça jouera sa quatrième finale de la Coupe du Roi en six saisons: il a connu deux succès (2009, 2012) et une défaite, en 2011, contre le Real Madrid (1-0 a.p.). Pour le septième clasico Real-Barça de l'histoire des finales de la coupe nationale espagnole, le club catalan briguera un 27e triomphe dans cette compétition, que le Real Madrid, finaliste malheureux en 2013, a pour sa part déjà remportée à 18 reprises.

## BARÇA

**Neymar accuse Santos**

Le FC Barcelone a été officiellement mis en examen ce jeudi dans l'affaire du transfert de l'attaquant Neymar (22 ans, 16 matchs et 6 buts en Liga cette saison), "pour un délit de l'ordre de 9 millions d'euros contre le Trésor public". Une décision qui a poussé le Brésilien à charger violemment son ancien club de Santos. "Une fois encore, je prends la liberté de parler d'un sujet qui a dépassé les limites, a-t-il réagi sur son compte Instagram. Aujourd'hui, je comprends pourquoi mon ami Ganso n'est pas resté à Santos: ce n'est pas parce qu'il n'aimait pas le club ou ne voulait plus jouer pour Santos, mais à cause des dirigeants! Je suis réellement déçu par l'ancien président Laor et par l'actuel, Odilio. Mais surtout par Laor, que j'ai toujours traité avec beaucoup d'affection et d'admiration." Après la démission de Sandro Rosell, cette affaire n'a pas fini de faire parler.

## EUROPA LEAGUE

**Porto et Tottenham déçoivent, l'Ajax coule**

Lyon a obtenu, jeudi, en 16es de finale aller de l'Europa League un nul 0-0 sur le terrain d'Odessa qui le place en position plutôt favorable avant le match retour alors que la Juventus Turin a assuré l'essentiel à domicile face à Trabzonspor (2-0).

La rencontre a été très équilibrée entre une formation ukrainienne en pleine trêve hivernale et des Lyonnais, qui avaient laissé la quasi-totalité de leurs titulaires à la maison en prévision du déplacement à Lille en L1, capital pour l'accession au podium. Mais Rémi Garde a réussi son coup et va pouvoir aborder la seconde manche, le 27 février à Gerland, assez sereinement.

La Juventus Turin a, elle aussi, effectué un bon pas vers les 8es de finale. Le champion d'Italie et leader de la Serie A, l'un des grands favoris de la compétition, a forcé à deux reprises la défense de Trabzonspor, grâce à Osvaldo et Pogba, et devrait poursuivre sa route, avec dans son viseur la finale du 14 mai dans son antre de la Juventus Arena.

La Fiorentina, autre représentant italien, a également déjà un pied au prochain tour après son large succès chez les Danois d'Esbjerg (3-1). La suite s'annonce beaucoup plus compliquée pour la Lazio Rome, battue au stade olympique par le Ludogorets Razgrad (1-0). Tout reste possible entre Swansea et Naples (0-0) avec un léger avantage au club italien.

Le Benfica Lisbonne, vainqueur sur la pelouse du PAOK Salonique (1-0), est de son côté en ballottage favorable comme le FC Séville, qui a ramené le nul de Maribor (2-2), tandis que le FC Porto, tenu en échec par Francfort (2-2), est mal en point. Tottenham, 5e de Premier League, a subi la loi de Dnipropetrovsk (1-0) mais a les moyens de renverser la vapeur dans une semaine. C'est déjà presque terminé pour l'Ajax Amsterdam, balayé à l'Arena par



Salzbourg (3-0).

**La Juventus bien partie**

La Juventus a fait un pas vers la qualification en battant Trabzonspor (2-0) en 16e de finale aller de l'Europa League, jeudi à Turin, grâce à un but de Paul Pogba dans le temps additionnel.

La Juve est en passe d'effacer le "cauchemar turc", cette élimination de la Ligue des champions dans la neige et la boue d'Istanbul contre Galatasaray. Grâce au premier but "bianconero" de Pablo Osvaldo (16), et surtout à la frappe sèche du milieu français, parfaitement servi par Carlos Tevez, la "Vieille Dame" s'est un petit peu plus rapprochée de cette fameuse finale qui doit se jouer dans son Juventus Stadium. Tevez n'a toujours pas marqué en coupes

d'Europe depuis cinq ans, mais il a servi les deux passes décisives, la première bien accompagnée involontairement par le visage d'un défenseur turc sur qui la balle a rebondi avant d'arriver dans les pieds d'Osvaldo, recruté au mercato d'hiver à Southampton.

Antonio Conte avait retouché son équipe, et notamment relevé ses hommes de couloir, Kwadwo Asamoah et Stéphane Lichtsteiner, remplacés par Mauricio Isla et Federico Peluso.

Alors que le contre-pied parfait de Pogba a sûrement douché les espoirs du club de la Mer Noire de renverser la situation au retour. Comme la Fiorentina a aussi fait un grand pas vers la qualification jeudi en gagnant à Ejsberg (3-1), le 8e de finale Juve-Viola se précise...

**Le Real Madrid s'active pour Courtois !**

Excellent depuis le début de la saison avec l'Atletico Madrid, Thibaut Courtois attise les convoitises. Prêté par Chelsea aux Colchoneros, le portier belge intéresse notamment le Real Madrid pour la saison prochaine. Les dirigeants madrilènes ont déjà entamé des discussions.

A seulement 21 ans, Thibaut Courtois possède déjà une belle réputation en Europe. Le

relations avec José Mourinho pour négocier une cession au cours des prochains mois. Mais les Blues seront-ils prêts à se séparer définitivement de leur pépite ?

Lié au club londonien jusqu'en juin 2016, Courtois n'a en tout cas pas l'intention de revenir à Chelsea pour rester sur le banc. "Je veux jouer, et si ce n'est pas à Chelsea, ce sera dans une autre équipe", a-t-il récemment déclaré. Problème, on voit mal Mourinho mettre sur le banc l'excellent Petr Cech... Un transfert du Belge n'est donc pas à écarter.

**Chelsea demande au moins 20 M**

De son côté, l'Atletico espère parvenir à conserver son jeune gardien et Diego Simeone en fait même une priorité pour le prochain mercato. "Avec lui, on s'assure un gardien pour une décennie. Mais l'avoir ne sera pas facile, cela dépendra de ce que Courtois veut", a déclaré le coach des Colchoneros. Pas sûr que ces derniers auront les moyens de rivaliser avec le Real alors qu'une somme d'au moins 20 millions d'euros serait nécessaire pour convaincre Chelsea... En tout cas, cet intérêt des Madrilènes pour Courtois pousse à s'interroger un peu plus sur l'avenir d'Iker Casillas au Real. Uniquement utilisé en Ligue des Champions et en Coupe du Roi, San Iker peut s'inquiéter de voir débarquer un jeune talentueux alors que Diego López a déjà réussi à le reléguer sur le banc...

gardien belge est considéré comme l'un des

futurs très grands à son poste et il le prouve depuis plusieurs mois sous les couleurs de l'Atletico Madrid. Prêté pour la troisième saison consécutive aux Colchoneros par Chelsea, le natif de Brée (Belgique) a d'ailleurs tapé dans l'œil du Real Madrid.

**Courtois approché et ambitieux**

Selon le quotidien espagnol AS, la Casa Blanca a déjà débuté des discussions avec Courtois afin de prendre la température et connaître son intérêt pour un transfert dès l'été prochain. Le président merengue Florentino Perez compte quant à lui sur ses bonnes



EXPOSITION-PHOTOS À ALGER SUR LA FÉDÉRATION DE FRANCE DU FLN

# La 7e Wilaya qui a défié le colonisateur sur son sol...

C'est une collaboration sans précédent, sous le signe de "la fédération de France du FLN où la wilaya historique 7 - 1955-1962", qui a été inaugurée jeudi dernier au Centre des arts et de la culture (Bastion 23) à Alger en présence d'anciens membres de la fédération et de moudjahidine, à l'instar des anciens ministres Ahmed Taleb Ibrahim et Ali Haroun, membres de la fédération, et Ahmed Doum, responsable de la fédération lors du colonialisme français, ainsi que le moudjahid Bekhouche Abdelkader, ancien responsable militaire de la fédération et Wared Akila, également membre de la fédération, pour ne citer que ceux-là.

PAR : IDIR AMMOUR



Cette exposition, qui renferme des photographies de responsables et des membres éminents de la fédération, ainsi que des documents officiels, des articles de presse et des correspondances privées, est de portée assurément multiple, évocatrice des valeurs qui ont guidé nos aînés dans leur lutte contre le colonialisme, du sens singulier de leur sacrifice, mais surtout empreint de judicieuses orientations aux jeunes générations appelées à relever les défis présents et futurs. D'ailleurs, à ce titre, Bekhouche Abdelkader, ancien responsable militaire de la fédération, a salué cette initiative qui

vise à faire connaître la fédération et ses opérations, rappelant son rôle en tant que wilaya historique 7 dans l'organisation de la révolution dans la lutte "à l'instar des autres wilayas historiques". Pour sa part, Wared Akila, également membre de la fédération a insisté sur l'importance d'une telle exposition, eu égard "aux efforts consentis par la fédération pour l'indépendance de l'Algérie". L'objectif de l'exposition qui se poursuivra jusqu'à la fin mai prochain et qui intervient quelques jours après la célébration de la Journée du chahid consiste à "jeter la lumière sur certains aspects de l'action de la fédération (...), en vue de

transmettre la véritable histoire aux générations futures". La Fédération de France du FLN, ou "7e Wilaya", est une organisation du Front de libération nationale (FLN) sur le sol français durant la Guerre d'Algérie, dotée d'un appareil bureaucratique militarisé, destiné à mobiliser la communauté algérienne de France pour la guerre et à contrôler tous les aspects de leur vie en prévision de leur retour dans l'Algérie indépendante. Lancée en 1955 sous l'impulsion de Mohamed Labjaoui, sa principale mission au départ était de soustraire la communauté algérienne de France de l'influence du MNA incarné par le leader nationaliste Messali Hadj. La guerre fratricide que vont se livrer les groupes de choc du FLN et ceux de son rival du MNA par des "règlements de compte" très meurtriers va faire plus de 4 000 morts et de 12 000 blessés. La Fédération de France prend le dessus définitivement en 1958. Elle est alors dirigée par Omar Boudaoud et Ali Haroun. C'est la première fois dans l'Histoire qu'un mouvement d'indépendance perpétra des attaques sur le sol du colonisateur.

COLLECTE DE PHOTOS SUR LA VILLE D'ALGER

## Le musée du Bardo en "fourmis" !

Une collecte auprès du public de photographies anciennes et de témoignages renseignant sur les paysages d'Alger, ses habitants et leur mode de vie a été lancée par le musée national du Bardo, a indiqué mercredi à Alger la directrice du musée. Intitulée "Constituons notre grand album d'Alger", cette opération vise à collecter et répertorier le patrimoine immatériel de la ville d'Alger, selon Fatima Azzoug. L'appel du musée de préhistoire et d'ethnographie du Bardo s'adresse au grand public, aux associations et clubs de photographie, qui pourront faire don de photos ou de copies

numériques. L'idée sur les possibilités d'exposition du patrimoine culturel immatériel en milieu muséale, revient à Yasmina Kheffache, étudiante à l'École supérieure d'art et design (Esad, France). Cette collecte de documents sur Alger concerne également l'enregistrement de témoignages sur les métiers et les traditions dans la Casbah d'Alger, à travers un questionnaire adressé aux artisans et habitants de la vieille cité. Au terme de la collecte, les photos et témoignages seront répertoriés et numérisés pour être conservés dans la réserve du musée et être présentés dans un module d'exposition

expérimental, a dit Fatima Azzoug. Cette initiative devrait, selon la directrice du musée, aboutir à la création d'une "galerie de dons", une exposition composée exclusivement de dons ou de prêts du public, ainsi qu'à "une nouvelle scénographie muséale dédiée à la mise en valeur du patrimoine immatériel". Les donateurs pourront déposer leurs photos et leurs enregistrements directement au musée du Bardo, y faire des copies ou contacter les organisateurs à grandalbumalger@gmail.com ou sur la page Facebook de l'opération: Grand Album d'Alger.

2<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE AFAK (HORIZONS) (EGYPTE)

## Le jeune dramaturge Omar Haïne au "Top Ten"

Le jeune dramaturge jijelien Omar Haïne a été sélectionné au "Top Ten" du Festival international du théâtre Afak (horizons) devant avoir lieu à la mi-mars prochain au Caire (Egypte), a-t-on appris de l'intéressé. Haïne et sa troupe se produiront à cette manifestation culturelle, avec la pièce *El kelb oua laâdjeb* ("le chien et le miracle") qui a connu un vif succès dans plusieurs villes d'Algérie, à l'occasion de plusieurs semaines et manifestations culturelles. Derradji Chemchem, Ali Brihoum, Mehdi Benmakhlof, Sihem

Askri et Raouf Menia sont les principaux comédiens de cette représentation qui sera jouée dans la capitale égyptienne. Le festival regroupera 103 troupes dont 97 Égyptiennes et six autres de pays arabes, dont l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Maroc, le Soudan et le Liban. Au total, 435 productions théâtrales présentées par 22 pays arabes ont été visionnées par les organisateurs de cette manifestation culturelle. "Ma participation à cette compétition d'envergure internationale qui honore l'Algérie est, pour moi, un défi", a déclaré à

l'APS Omar Haïne qui entame ses premiers pas de professionnel dans le domaine du théâtre. Membre actif de la coopérative culturelle El-Kalaâ (La citadelle), Omar Haïne a récemment mis en chantier une nouvelle pièce intitulée *"Bye Bye Ethakafa"* (Adieu la culture !) pour, "dépeindre la misère culturelle de la ville de Jijel", a-t-il affirmé. Il s'agit d'une adaptation des "Précieuses ridicules" de Molière. S'inspirant des œuvres de cet auteur dramatique français dont il est féru, le dramaturge de l'antique Igilgili a choisi cet axe pour

"fustiger le vide sidéral qui emmitoufle cette cité littorale". Huit comédiens "classiques" seront les principaux acteurs de cette nouvelle pièce théâtrale, prête vers la fin du mois d'avril et qui sera jouée au prochain festival du rire à Médéa, a-t-il indiqué. Omar Haïne, qui a reçu une solide formation de dramaturge à Batna a, à son palmarès, 18 œuvres parmi lesquelles *Obama à Kotama* (2012), *Aarna fi Darna* (2010), *Amar fi Khat Ennar* (un monodrame excellemment joué par Aziz Harrath) et *Tartuffe*.

## 10<sup>e</sup> ÉDITION FESTIVAL INTERNATIONAL DE POÉSIE AU NICARAGUA Achour Fenni et Boubakeur hôtes de Granada

Deux poètes algériens Achour Fenni et Boubakeur Zemmal prennent part à la 10<sup>e</sup> édition du Festival international de poésie de Granada, qui se déroule au Nicaragua jusqu'au 22 février, rapporte la presse nicaraguayenne sur Internet. Né en 1957 à Sétif, Achour Fenni est un éminent poète algérien connu pour ses recueils de poèmes en langue arabe dont *"Fleur de tous les temps"* (1994), *"Un homme de poussière"* (2003) et *"Un printemps précoce"* (2004). L'auteur et académicien qui a reçu le premier prix de l'Union des écrivains algériens en 1984, a traduit en français plusieurs recueils de poèmes et ouvrages tels *"Les âmes vacantes"* d'Abdelhamid Benhadouga (2003), *"Découvrir l'ordinaire"* de Amar Merieche (2002), *"Ce que voit le cœur nu"* de Ayache Yahyaoui (2002) et *"Grappes nostalgiques"* de Lakhdar Fellous (2003). Le journaliste et poète Boubakeur Zemmal, natif de Tébessa, est une plume montante sur la scène littéraire algérienne. Il est l'auteur d'une anthologie de poètes algériens intitulée *"Voix singulière"* (2009). 157 poètes venus de plus d'une soixantaine de pays prennent part à ce Festival organisé en hommage au poète nicaraguayen hispanophone, Ruben Dario (1867-1916). Prennent part à cette manifestation littéraire internationale Mezouar El Idrissi (Maroc), Montassir Abdelmaoujoud (Egypte), Manal Cheikh (Irak), Firas Souleimane (Syrie), Jorge Eduards (Prix Cervantès/Chili), Rita Dove (prix Pulitzer/USA), Juana Castro (Espagne) et Anna Szabo (Hongrie). Institué en 2005, le Festival international de poésie de Granada est l'un des événements culturels les plus importants au Nicaragua.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels  
Direction de la formation Professionnelle.  
Wilaya de Biskra

**AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
NIF/099007019066322

La direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°-01/2013 relatif, à l'Opération : Réalisation et équipement de 27 salles de classes pour le cycle primaire à travers la wilaya, de l'annulation des résultats d'attribution provisoire publiés dans El Mostakbal le 26/06/2013 et Midi Libre le 26/06/2013 relatifs aux :

Lot N° 07 : Réalisation de deux (02) salles de classe à l'école Cite Cimetière. El Alia - Biskra.

Lot N° 08 : Réalisation de deux(02) salles de classe à l'école 500 Logts -Chetma.

Attribué à l'entreprise Naoui Lakhdar, d'un Montant de 9.994.914,07 DA, au motif de son absence aux convocations du maître d'ouvrage pour signer l'ordre de service de démarrage des travaux .Suivi d'un abandon du projet.

Midi Libre n° 2109 | Samedi 22 février 2014 - ANEP - 107 753

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE CHLEF

**CONSERVATION DES FORETS CHLEF**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 02/C.F.C/2014**

**Programme Complémentaire 2013**

**N.I.F N°0995 0201 903 6916**

Le Wali de la Wilaya de chlef lance un avis d'Appel d'offre national restreint pour la réalisation des travaux d'aménagement de pistes forestières sur 100 km à travers la wilaya de chlef, réparties comme suit :

Lot N°	Communes	Impacts	Distances (KM)	
01	Tenes	Hamrat - El Fernane	09	
	Moussadek	Baach- El Anatria	2.5	
02	Sidi Abderrahmane	Mainis - oued Betoumi	08	
		Mainis - Kaf Kalla	05	
		RN 11 - Koudiat Ghozlane	03	
03	Bereira	Chemin communale Douar Azmaouia	02	
		Ikadaine - CW N°24	06	
		Chemin communale Oued Bouzaher	02	
04	Beni Haoua	Famille Akriche Oued Mentrache	04	
		CW N°34 - Famille Makhlouf	06	
		Hay Boumaazouz Douar Bouchami	02	
05	Ouled ben Abdelkader	Sidi Yacoub	04	
		Oued Sly	2.5	
		Sendjas	FD Tamedrara	04
		El karimia	Bessakra- Hdadou	03
06	Benairia	Douar Dhahou- Douar El Mhada	03	
		Labioud Medjadja	Ouled Ali Beldjilali	05
07	Sobha	Ouled Djilali	09	
		Dahra	Guelta - El kob	02
08	Taougrite	Kaf Abderrahmane - Merabhia	05	
		Ain Merane	Mechaia - Ouled Beradjah	07

Les entreprises ou groupement d'entreprise intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Conservation des forêts de Chlef, Immeuble de la Pépinière - chlef. Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peut prétendre qu'un seul lot pour la même entreprise moins disante.

• Conditions d'éligibilités

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprise ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux public catégorie deux (02) et plus activité principale et ayant réalisé un projet similaire pour les 10 dernières années (ouverture de piste, Aménagement de piste, consolidation de piste, revêtement de route Aménagement urbain) justifié par une attestation de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage. Les offres doivent être accompagnées par les pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

1) Offre Technique :

1. Copie de l'extrait du registre de commerce en travaux public.
2. Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux public catégorie deux (02) et plus activité principale
3. Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale.
4. Copie du statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
5. La déclaration de probité dûment signée et datée.
6. La déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée.
7. Instruction aux soumissionnaires et le cahier des charges paraphé, signés et datés.
8. Copie du numéro d'identification fiscal (NIF).
9. Copie de l'extrait du casier judiciaire n 03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
10. Copie de l'extrait de rôle en cours de validité, apuré ou avec un échéancier.
11. Copie des attestations de mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH.
12. Copie des références professionnelles délivrées par les maîtres

d'ouvrages pour les 10 dernières années.

13. Copies des bilans financiers des trois dernières années (2010-2011-2012) portant accusé réception par les services des impôts compétente est visé par un commissaire au compte ou un comptable agréé pour les sociétés.
14. Moyens matériels justifiés par les copies des cartes grises et assurances en cours de validité.
15. Moyens humains justifiés par les copies des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS OU par la déclaration annuelle des salaires (DAS).
16. Le planning des travaux pour chaque lot conforme au détail quantitatif et estimatif cachetée et signée.
17. Procès verbal de visite du site de travaux.

**NB : Dès que le soumissionnaire est retenu le service contractant invite ce dernier avant l'attribution provisoire du contrat pour légaliser les documents demandés dans l'offre technique.**

2) Offre Financière :

1. Lettre de soumission dûment remplie, cachetée, signée et datée.
2. Bordereau des prix unitaires renseigné en chiffre et en lettre cachetée et signée.
3. Détail quantitatif et estimatif renseigné en chiffre cachetée et signée.

Les offres doivent être déposées en plis portés au secrétariat de la conservation des forêts

Les offres doivent être scindées dans deux enveloppes distinctes l'une contenant l'Offre Technique et l'autre contenant l'Offre Financière, les deux Offres seront mises dans une enveloppe fermée ne portant aucune inscription pouvant identifier le soumissionnaire, à l'exception de la mention : A MONSIEUR

LE CONSERVATEUR DES FORETS DE LA WILAYA DE CHLEF  
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/CFC/2014  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PISTES FORESTIERES SUR 100 KM

\* Soumission à ne pas ouvrir

La durée de préparation des offres est fixée au 21<sup>ème</sup> jours à compter de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux en langue arabe et étrangère.

Lorsque le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, et à la même heure

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres Avant 14 h.00, si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le dépôt se fera le jour ouvrable suivant, et à la même heure.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 14 H 00 ; au niveau du siège de la conservation des forêts - Chlef.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date limite de dépôt des offres.

TOUX GRASSE, TOUX SÈCHE

# Trouver et soigner les causes...

*Toux grasse ou toux sèche, on a beau la soigner à grands renforts de sirops, la toux s'incrute. Et pour cause : la toux ça ne se soigne pas, c'est à sa cause qu'il faut s'attaquer !*

Quelle soit grasse ou sèche, la toux n'est autre que le symptôme d'une maladie, généralement respiratoire. Plus précisément, il s'agit d'un réflexe déclenché par une irritation des voies respiratoires et qui a pour fonction d'évacuer ce qui les encombre. Pour en venir à bout, c'est donc la cause de cette irritation qu'il faut déterminer et traiter.

## Comment différencier toux grasse et toux sèche ?

Aussi désagréable que la toux sèche, la toux grasse se distingue par la présence d'expectorations, c'est-à-dire de sécrétions qui sont évacuées par la toux.

Mis à part cette particularité, le mécanisme sous-jacent est le même. En revanche, les maladies qu'elles cachent sont différentes. Impossible bien entendu de lister l'ensemble des affections sous-jacentes à une toux mais voici un petit aperçu des cas les plus fréquents.

## Les affections pouvant causer une toux sèche...

- Une toux sèche qui survient principalement le jour peut être le signe d'une affection de type rhume, pharyngite ou laryngite ;
- Si elle sévit surtout la nuit et s'accompagne d'une gorge irritée et d'une voix rauque, elle peut être le signe d'un reflux gastro-oesophagien ;
- Elle survient la nuit et s'accompagne d'un nez bouché, ce peut être le signe d'une allergie aux acariens et alors cacher un asthme, mais elle peut être aussi la conséquence de la présence d'un corps étranger dans le conduit auditif (chez les jeunes enfants, principalement) ;
- La toux peut également survenir juste après le début d'un nouveau traitement et peut donc être un effet indésirable de ce traitement.

## Quid de la toux grasse ?

- Une toux suit de quelques jours une affection ORL avec ou sans toux sèche peut simplement être la continuation de la maladie ;
- La toux est accompagnée de fièvre et s'intensifie à l'air froid ou en position couchée, elle peut être due à une bronchite ;
- La toux se déclenche à l'effort et s'accompagne d'essoufflement, elle peut être le signe d'une affection des bronches de type broncho-pneumopathie obstructive (BPCO).

## Quest-ce que la BPCO ?

La BPCO est une maladie obstructive qui se caractérise par un trouble ventilatoire obstructif (TVO), non ou peu réversible, et un déclin accéléré du VEMS, associé en général à une bronchite chronique ou à un



emphysème.

La BPCO est souvent diagnostiquée tardivement car les symptômes apparaissent quand la fonction respiratoire est déjà dégradée.

La BPCO est une maladie grave, mais qui peut être prévenue et traitée.

La bronchite chronique obstructive ou bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est devenue un véritable problème de santé publique. Cette maladie se développe de façon insidieuse, en particulier chez les fumeurs. Lorsqu'elle n'est pas prise en charge de façon précoce, elle peut devenir très invalidante et avoir des incidences sur la vie privée et professionnelle. Pour la société son coût est exorbitant.

## Quels risques à moyen et à long termes ?

Il y a d'abord le coût économique exorbitant de la bronchite chronique obstructive en plus de devenir très invalidante pour les

chez les personnes fumant plus de 20 cigarettes par jour (50%).

La BPCO doit être prise très au sérieux car petit à petit les bronches s'obstruent et se fragilisent. Cela peut conduire à des infections à répétition chaque hiver et même évoluer vers une insuffisance respiratoire chronique. Dans certains cas, la bronchite chronique obstructive peut même évoluer vers un cancer broncho-pulmonaire.

## Cancer broncho-pulmonaire (CBP)

Le CBP est la première cause de décès par cancer chez l'homme et la deuxième, après le cancer du sein chez la femme. Le risque de CBP augmente avec l'intensité de la consommation tabagique mais plus encore avec sa durée. Ce risque est important à partir de 20 paquets-années (paquets-années = nombre de paquets de cigarettes par jour multiplié par le nombre d'années de tabagisme).

## Il existe plusieurs variétés de cancers broncho-pulmonaires :

- Les carcinomes épidermoïdes : les plus fréquents (40 %). Ils peuvent être distaux ou plus souvent proximaux, avec un bourgeonnement endo-bronchique. Ces tumeurs sont souvent nécrosées. Il existe fréquemment des lésions de métaplasie et parfois de carcinome in situ sur la muqueuse bronchique à proximité ou à distance de la tumeur ;
- Les adénocarcinomes (20 %). Ils peuvent être proximaux ou plus souvent distaux, parfois développés sur une cicatrice. La distinction entre un adénocarcinome primitif et la métastase pulmonaire d'un adénocarcinome extra thoracique peut être difficile ;
- Les carcinomes anaplasiques à petites cellules (20 %). Ils sont le plus souvent proximaux. Il s'agit d'une tumeur rapidement évolutive avec une extension rapide, ganglionnaire médiastinale et métastatique. Ils appartiennent au cadre des tumeurs neuro-endocrines qui comprend dans un ordre d'agressivité croissante : les tumeurs carcinoïdes, les tumeurs carcinoïdes atypiques et les carcinomes à petites cellules ;
- Les carcinomes à grandes cellules (15 %). Ils forment un groupe hétérogène ;
- Les carcinomes bronchiolo-alvéolaires (5 %). Il s'agit de tumeurs périphériques développées au niveau des bronchioles terminales ou des alvéoles ;
- Les tumeurs mixtes. Elles ont des composantes histologiques variées. Le radiologue doit repérer une image anormale, évoquer sa nature tumorale, guider les prélèvements, faire le bilan d'opérabilité et assurer la surveillance du CBP sous traitement.



**www.EMPLOIPARTNER.com**

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Comment répondre à nos annonces

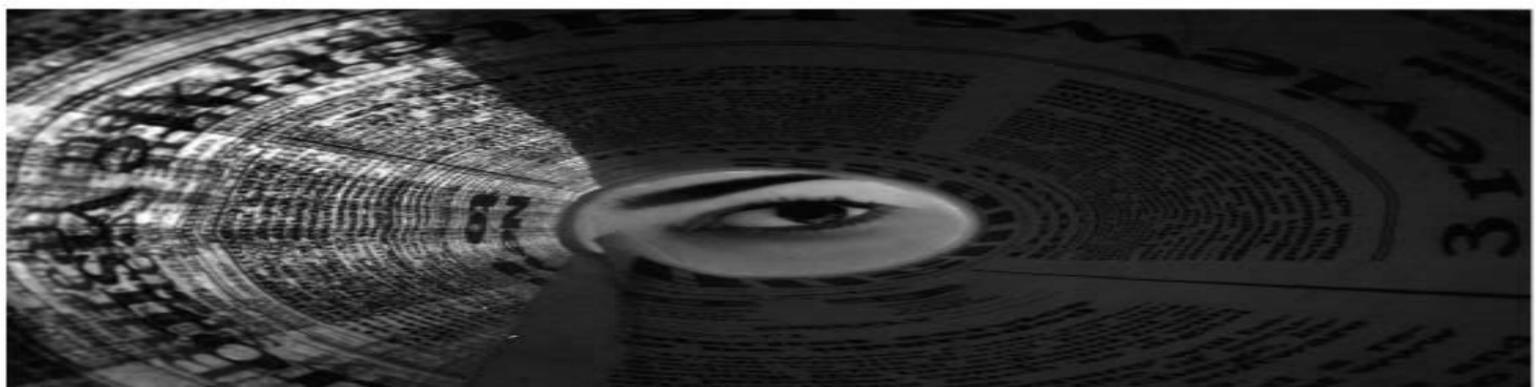
**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**

**Tel : 021 680 296/021 687 086**

**Fax : 021 298 595**

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

## Cuisine

## Fenouil gratiné



## Ingrédients

4 bulbes de fenouil  
Sel, poivre  
40 g de beurre (ou huile d'olive)  
75 g de gruyère râpé

## Préparation:

Laver et éponger les bulbes. Recouper les tiges et le talon puis retirer les premières feuilles si elles sont flétries. Couper chaque bulbe en 4. Faire bouillir de l'eau salée dans une casserole et y plonger le fenouil environ 10 mn. Égoutter. Faire fondre le beurre (ou huile d'olive) dans une grande poêle. Y ajouter les morceaux de fenouil bien égouttés. Saupoudrer de fromage râpé et faire mijoter environ 30 mn à feu doux. Servir bien chaud.

## Confiture d'abricots



## Ingrédients

2 kg d'abricots dénoyautés  
1,8 g de sucre

## Préparation:

Nettoyer les abricots les couper en 2 et retirer les noyaux. Conserver 6 noyaux. Peser les fruits pour déterminer le poids du sucre à ajouter. Placer en couches alternées les abricots et le sucre dans une terrine. Laisser macérer au frais jusqu'au lendemain.

Le lendemain préparer les pots: les ébouillanter et bien les sécher. Préparer les amandes: Casser les noyaux. Plonger les amandes quelques minutes dans de l'eau bouillante pour les monder (= la peau s'enlève facilement) et les sécher.

Mettre les fruits et le sucre dans le faitout à feu vif; écumer et cuire encore 15 mn en remuant. Remplir les pots aux 2/3 avec les fruits et mettre 1 amande par pot (pas trop = goût amer).

Remettre le jus sur le feu et continuer sa cuisson jusqu'à ce qu'il soit bien épais: qu'il fige si déposé sur une assiette froide, ou qu'il n'apaise l'écumoire. Achever de remplir les pots avec le jus. Fermer et retourner.

## BEAUTÉ AU NATUREL

## Resplendissante avec des secrets ancestraux

*Vous pouvez user et abuser de ces quelques secrets de beauté parfois ancestraux, simples à réaliser et uniquement à partir de produits naturels. Parce qu'il est connu que c'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures crèmes, voici quelques idées inspirées des conseils de grands-mères, afin que vous soyez plus resplendissante !*

## Une peau du visage tonifiée

Le matin au réveil, massez-vous le visage délicatement à l'aide de glaçons disposés dans un gant de toilette. Le froid va resserrer les tissus et raffermir la peau : votre peau reste radieuse toute la journée.

## Un beau sourire

Un beau sourire c'est primordial, pour que vos dents restent blanches, brossez-les de temps en temps soit avec du jus de citron soit avec du bicarbonate de soude. C'est très efficace et non agressif.

## Des ongles brillants

Pour des ongles nets et brillants, passez simplement du jus de citron sur la partie blanche de l'ongle. Pour les nourrir, utilisez de l'huile d'amande douce.



## Des cheveux éblouissants

Lavez-vous les cheveux avec une infusion à la camomille : votre chevelure sera incroyablement brillante.

## Des yeux de biche

Si vos yeux sont gonflés au réveil, laissez poser un coton imbibé d'eau de bleuet, vos yeux dégonfleront automatiquement. Vous pouvez aussi utiliser deux rondelles de concombre !

## Un corps tonique

Prenez votre courage à deux mains : sous la douche rincez-vous entièrement à l'eau froide, votre peau sera plus tonique. Cette épreuve

peut vous paraître très désagréable mais le froid favorisant la circulation vous aurez moins de problèmes de cellulite ou de varices. Si vous rincez également vos cheveux, ils gagneront en brillance.

## Une mine incroyable

Si vous buvez du thé rouge c'est parfait, sinon il faut vous y mettre. Gardez votre sachet de thé rouge et passez-le sur l'ensemble de votre visage et de votre cou : les tanins teintent votre peau, votre teint est délicatement halé : cette astuce remplacera votre crème teintée.

## Des pieds hydratés

Prenez soin de vos pieds, surtout en hiver. Pour éviter la peau de crocodile faites leurs un masque toutes les deux semaines. Appliquez une épaisse couche de crème hydratante spéciale

pieds, massez-les pour bien faire pénétrer la crème. Laissez le surplus de crème et enfiler des chaussettes en coton, vous pouvez même dormir avec : vos pieds seront toujours bien doux.

## SOS coups de soleil !

Attention aux coups de soleil, vous le savez d'une part trop de soleil c'est dangereux, d'autre part le teint tomate n'est pas très glamour! Toutefois, si par maladresse vous vous retrouvez rouge, appliquez un masque de yaourt. Le yaourt apaisera votre peau immédiatement, elle sera moins rouge et se régènera plus vite.

## REMÈDE DE GRAND-MÈRE

## Soulager des hémorroïdes grâce à l'oignon

Certaines personnes sont particulièrement sujettes aux hémorroïdes et la plupart du temps il est bien gênant d'aller en parler à son médecin ou à son pharmacien.

## La méthode :

Utilisez donc cette méthode qui vous permettra de vous soulager et de les faire disparaître.

Dans cette première étape, remplissez une petite casserole, portez à ébullition sur un feu vif. Lorsque l'eau sera à ébullition, plongez-y un gros oignon épluché et bien lavé. Laissez donc bouillir cet oignon durant au moins 30 minutes et toujours sur feu vif.

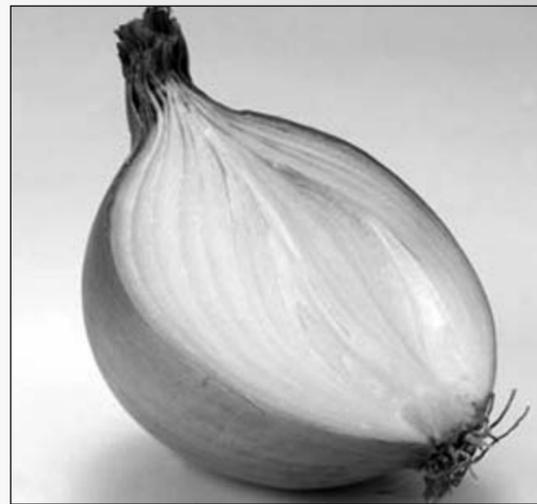
Lorsque le temps est terminé, sortez l'oignon et réduisez-le en bouillie, il devra former une sorte de pâte assez épaisse.

Déposez maintenant ce cataplasme d'oignon sur la partie douloureuse et restez allongé le plus de temps possible sur le ventre.

## A noter :

Pour les personnes sujettes à ce genre de problèmes, il sera important de surveiller votre alimentation en évitant les plats trop épicés et tout le existants (café, thé...)

Si cela ne donne pas de résultats, ou récidive il est recommandé d'en parler à son médecin.



## Trucs et astuces

## Des haricots sans fil



Éliminer les fils des haricots est souvent laborieux ! Pour vous faciliter la tâche, plongez-les dans l'eau bouillante pendant quelques minutes. Il sera ainsi plus facile de les effiler.

## Café plus digeste



Le café vous donne mal au ventre? Pas de panique, il existe une solution simple, il suffit d'en mettre une petite pincée dans votre café, et le tour est joué !

## Une volaille plus tendre



Votre poulet rôti est souvent trop sec en fin de cuisson ? Farcissez le avec deux petits suisses avant de l'enfourner.

## Conserver les herbes aromatiques



Lavez-les et égouttez-. Laissez-les sécher une journée puis hachez-les finement. Conservez-les ensuite au congélateur dans des petits sachets.

# Mots Fléchés N°99

déterminerai de façon navrante	↓	cycles de 7 jours ville importante	↓	éventras propres	↓	espèce de viorne maladies juvéniles	↓	immensité paresser au soleil	↓	abrégéait sans éclat	↓	couche	↓
conquériras recroquevillez	→											nourriture de titi	↓
contracteras collègue anglais	→			champion	→	grand vitrail contrôlé de navire	→			pose réceptions	→		
armes de duel sprint en forêt	→			separer	↓	habile cuivre au labo	→						activité de stade
pronom masculin éroderai	→			portas à l'actif vieux oui	↓							c'est le neptunium	→
déetective de polar	→	illuminée parfait	→			nid d'aigle	↓			bobine d'allumage dotera de revenus	↓	marque d'infinitif 365 jours	→
aimerons pleinement aigreur	→			baie de Honshu quarts chauds	↓					siège de société palais du sultan	↓	de couleur sombre	↓
abandonneraient	→	cheminée poisson volant	→	attirée s'esclaf-faient	→	bourdaine devien-dra	→			remarque abrégée oterai le crin	↓	île de Vendée branché	→
concierge	→												
cela mais en petit profit	→			mot de bébé têtu soirée techno	→	parsemer sortie de l'urne	→			espèces de roumains aride	↓	bramer petit tour	→
fragments d'œuvre	→			grands cerfs ancien	→							longue période	↓
						aspira	→					roule-ment	→
								moments critiques	→				

<b>SUDOKU</b>	<b>N°99</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b> N°98	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES N°98</b>																																																																																																																																																								
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>6</td><td>2</td><td></td><td>1</td><td>8</td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>6</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td>7</td><td>8</td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td>8</td></tr> </table>				2			7			6	2		1	8		3	7					5		1	8	2	5	4	6										4					5		7	8		1	4		2				6	6					4		9	2	5					7	8	<table border="1"> <tr><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>9</td><td>1</td><td>7</td><td>3</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td></tr> </table>	7	5	4	1	6	2	8	3	9	2	6	8	5	9	3	7	1	4	1	3	9	4	7	8	6	2	5	3	7	5	8	1	4	2	9	6	6	9	1	3	2	7	5	4	8	8	4	2	6	5	9	1	7	3	9	2	6	7	3	5	4	8	1	5	8	3	2	4	1	9	6	7	4	1	7	9	8	6	3	5	2	<p>• P • D • M • P • C • D • A NOMINATIVEMENT • COGITAS • DINAR SHUNTER • DEROGÉ • ETERNITE • OTE • ETA • ATERMOIERA • TROT • SAINTE • G CEDRES • INCISER • SET • PETALE • NE RUSHMORE • ERODE • R • OURSES • EMUS APOGEE • SASSER • • RIO • SA • PU • TAS BIENS • NIAIS • SE • S • AUTORITES • M VEILLERA • EVIDA • • NETTE • F • ECU • ULEMA • XERES • BR • IDENTITES • ELU CRIN • REAL • AGIT • ATTRISTERIONS</p>
			2			7																																																																																																																																																					
	6	2		1	8		3																																																																																																																																																				
7					5		1																																																																																																																																																				
8	2	5	4	6																																																																																																																																																							
						4																																																																																																																																																					
			5		7	8																																																																																																																																																					
1	4		2				6																																																																																																																																																				
6					4		9																																																																																																																																																				
2	5					7	8																																																																																																																																																				
7	5	4	1	6	2	8	3	9																																																																																																																																																			
2	6	8	5	9	3	7	1	4																																																																																																																																																			
1	3	9	4	7	8	6	2	5																																																																																																																																																			
3	7	5	8	1	4	2	9	6																																																																																																																																																			
6	9	1	3	2	7	5	4	8																																																																																																																																																			
8	4	2	6	5	9	1	7	3																																																																																																																																																			
9	2	6	7	3	5	4	8	1																																																																																																																																																			
5	8	3	2	4	1	9	6	7																																																																																																																																																			
4	1	7	9	8	6	3	5	2																																																																																																																																																			

# Les chiens s'orientent grâce à leur sensibilité aux champs magnétiques



*On peut apprendre beaucoup de choses en regardant un chien faire son popo. C'est ce dont s'est rendu compte une équipe de chercheurs allemands et tchèques, qui affirme que les canidés possèdent une sensibilité particulière aux champs magnétiques leur permettant de s'orienter plus facilement, après avoir étudié la façon dont ils faisaient leurs besoins.*

**Q**u'ils urinent ou défèquent, les canidés ont tendance à s'arrêter le long d'un axe nord-sud, à condition que le champ magnétique terrestre soit stable à cet instant précis, ont découvert les chercheurs de l'Université de Duisbourg-Essen et de l'Université d'études agricoles de Prague, à l'origine de ces recherches.

## **Pas de différence selon les races**

Du petit Yorkshire au gros Saint Bernard, l'équipe a passé au crible les quelque 7.000 données relevées par les propriétaires de 70 chiens de différentes races. Les chercheurs n'ont cependant décelé aucune différence

notable de sensibilité au champ magnétique selon les races, a déclaré à l'AFP un membre de l'équipe, Sabine Begall de l'Université de Duisbourg-Essen.

« Nous avons découvert que les chiens s'arrêtent le long d'un axe nord-sud - un peu plus quand ils défèquent que quand ils urinent - mais seulement si le champ magnétique est stable », a-t-elle précisé.

Pour cette étude, publiée récemment par le journal anglophone en ligne *Frontiers in Zoology*, l'équipe de 10 chercheurs a chargé 37 propriétaires de chiens équipés de boussoles d'observer le comportement de leurs animaux domestiques au moment de leurs besoins.

## **Les prouesses des chiens expliquées**

Cette découverte met en exergue la capacité des chiens, dotés déjà d'un odorat et d'une ouïe performants, à ressentir les champs magnétiques. En 2008, cette équipe de chercheurs avait déjà découvert, après l'étude d'images de Google Earth, que le bétail avait tendance à brouter et s'allonger le long d'un axe nord-sud.

« Il a été souvent rapporté que des chiens parcourent plusieurs centaines de kilomètres pour retrouver le chemin de leur domicile. Et l'explication à cela, c'est qu'ils utilisent pour s'orienter le champ magnétique terrestre », a dit Sabine Begall.

## Certaines odeurs provoquent des migraines

**L**es odeurs, entre autres, l'ail, l'oignon, de certains parfums, des aérosols, des désodorisants pour voiture, des aliments frits, de la fumée de cigarette et des produits de nettoyage, seraient à l'origine de migraines. En effet certaines odeurs provoqueraient chez les personnes migraineuses des crises en quelques minutes, selon une étude britannique menée à l'Université de Liverpool, rapporte le *Daily Mail*. Dans cette étude, repérée par le site *Top Santé*, 50% des personnes souffrant de migraine, et plus particulièrement les

femmes, seraient sensible à une odeur spécifique. Ces odeurs favorisant les migraines seraient donc, selon cette étude: l'oignon, les parfums, les aérosols, les désodorisants pour voiture, l'odeur des aliments frits, la fumée de cigarette et les produits de nettoyage. Ces odeurs stimuleraient un nerf accentuant les maux de têtes. Environ huit millions de personnes en France souffrent régulièrement de migraine, précise le site. Ces fortes douleurs à la tête peuvent également provoquer des nausées et des intolérances à la lumière et au bruit.



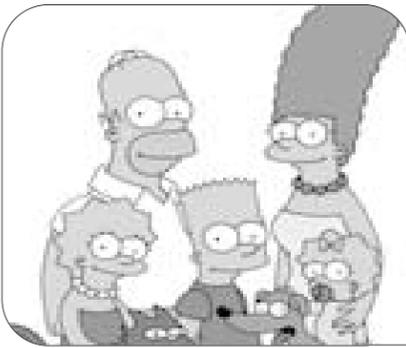
### **L'encyclopédie** DES INVENTIONS

## **RADIOTHÉRAPIE**

**Inventeur :** Irène Joliot-Curie-Frédéric Joliot **Date :** 1934 **Lieu :** France

La radiothérapie a été découverte en 1934 par Irène Joliot-Curie et Frédéric Joliot son conjoint. Malheureusement Irène Joliot-Curie mourut quelques années après sa mère dans les mêmes conditions et pour les mêmes raisons, épuisée, presque aveugle, les doigts brûlés à cause d'une trop grande exposition aux radiations.



**LES SIMPSON COURS  
ÉLÉMENTAIRE MUSICAL**

20h45



Au soir de l'annuelle remise des prix Nobel, Lisa, ses amis et Homer sont particulièrement surpris d'entendre le nom de Krusty gagner le Nobel de la Paix. Le lendemain, après un petit discours adressé à la ville, le clown propose à Homer de l'accompagner à la cérémonie à Oslo en Norvège afin d'avoir au moins quelqu'un qui rira de ses blagues au sein du public. Il accepte à condition de prendre Bart avec lui, négligeant involontairement Lisa. Cette dernière jalouse boude. Marge décide alors de l'envoyer dans un camp de jeunes pour l'initier à la musique et à la danse

**AU COEUR DE L'ENQUÊTE BRI-  
GADE DES TRANSPORTS EN COM-  
MUN : COMMENT...**

22h30



Pickpockets, dégradations, bagarres... selon un sondage récent, un voyageur sur deux se sent en insécurité dans les transports en commun. Il faut dire qu'en 2012, plus de 11000 faits de violence ont été commis dans le métro et le RER, soit 30 agressions par jour. Dans certaines banlieues, certains secteurs sont devenus des zones de non-droit et les chauffeurs de bus n'ont pas toujours les moyens de lutter. Les services de police disposent d'une brigade spéciale compétente sur Paris et sur toute l'Île-de-France : la Brigade des réseaux ferrés, 1200 hommes qui opèrent en tenue ou en civil. Quelles sont leurs méthodes de travail ? Ont-ils les moyens de mener leur mission ?

**LA GRANDE SOIRÉE DU  
RIRE**

20h45



Virginie Guilhaume et Titoff accueilleront sur la scène de l'Olympia de nombreux humoristes issus de la précédente génération et de la nouvelle. Le thème de la soirée sera : « Ils vont faire l'actu en 2014 ». Cette émission pleine de surprises, avec des happenings, permettra de voir ou revoir des sketches de Dany Boon, Laurent Gerra, Florence Foresti, Stéphane Collaro ou encore Elie Kakou. Pour l'occasion, seront réunis sur le plateau de grands noms de l'humour, connus ou en passe de le devenir : Anne Roumanoff, Chevallier et Laspalès, Tex, Éric Antoine, Malik Benthalha, Kheiron, Charlotte Gabris, Mustapha El Atrassi, Florent Peyre, Olivier de Benoist, Patrick Bosso

**MARGE D'ERREUR**

22h40



La brillante avocate, Rebecca Prieto, parvient à faire acquitter Kevin Gossens, accusé d'avoir assassiné une femme. Afin de fêter l'événement, Gossens invite Rebecca à déjeuner. Lors du repas, l'avocate est troublée par le discours de son client et va de surprise en surprise... Le lendemain, horrifiée, Rebecca découvre un paquet avec un doigt coupé portant une bague. Le paquet est accompagné d'un mot de remerciement de Kevin Gossens



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

**ÉGYPTÉ - LES SECRETS DE LA  
VALLÉE DES ROIS LA VIE**

20h50



Deir el-Médina, sur la rive ouest du Nil, en face de Louxor. Dans ce petit village proche de la vallée des rois, des archéologues italiens ont découvert en 1906 la sépulture d'un couple de notables : Khâ, architecte responsable des travaux de la nécropole, et son épouse Merit. Une découverte exceptionnelle car la tombe est restée intacte pendant 3 500 ans. Elle comprenait les deux momies, mais aussi beaucoup de mobilier et d'objets qui sont aujourd'hui exposés au musée des Antiquités égyptiennes de Turin. S'appuyant sur ces trésors, Joann Fletcher, archéologue britannique aussi passionnée qu'excentrique, tente de reconstituer la vie du couple

**A LA POURSUITE DE LA  
LANCE SACRÉE**

20h45



Le professeur Bachmann, mentor de l'archéologue Eik Meiers, a disparu. Il semble que celui-ci était à la recherche de la Lance sacrée, celle qui aurait percé le corps du Christ sur la croix et à laquelle sont attachés des pouvoirs d'invincibilité pour celui qui la détient. Dès lors, Eik, sa fiancée Katharina, et Justus, restaurateur d'oeuvres d'art, partent à la recherche du savant et de la fameuse lance. Cette course les entraîne sur les pas de l'écrivain allemand Johann Wolfgang von Goethe, lequel a protégé l'arme par toute une série de pièges démoniaques et d'énigmes sinistres. Mais ils ont aussi à leurs trousses un terrible baron qui rêve de s'en emparer

**HAWAII 5-0 A IA LA AKU**

20h50



Steve et Dany doivent enquêter sur la mort d'un homme survenue lors d'un mariage organisé par une riche famille. La mariée, quant à elle, s'est enfuie avant la noce et a disparu depuis. Tandis que l'homme avait été condamné pour avoir escroqué de riches célibataires, la mariée s'avère être sa soeur et également son ancienne associée

**THE VOICE**

20h50



Place ce soir aux premières « battles » de cette 3e saison. Les coachs devront répartir leurs protégés en duos. Il sera demandé à ces binômes d'interpréter un titre sur scène. À l'issue de chaque prestation, Jenifer, Garou, Florent Pagny et Mika devront choisir, parmi leurs candidats, celui qui continuera l'aventure, tandis que le perdant pourra être repêché par l'un des trois autres coachs. Cette année, Pascal Obispo et Hélène Segara viendront prêter main forte à Florent Pagny ; Stanislas et Élodie Frégé seront appelés en renfort par Jenifer et l'Australienne Kylie Minogue épaulera Mika, tandis que Corneille et Gérard de Palmas interviendront aux côtés de Garou



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Lou Doillon

Une star aux multiples talents

Actrice, comédienne, chanteuse, maman, mannequin, Lou Doillon sait tout faire ! C'est une vraie touche-à-tout. En parallèle à sa carrière d'actrice, elle s'est fait un nom dans le milieu de la mode.



en traitement pour anorexie

Kesha, adepte des smoky XXL et des piercings à gogo, a été internée dans la clinique Timberline Knolls, dans la banlieue de Chicago pour traiter son anorexie.

**Justin Bartha**

le beau gosse de Very Bad Trip s'est marié

Justin Bartha a dit "oui" à sa compagne, l'entraîneuse sportive Lia Smith. Justin Bartha et Lia Smith ont été vus ensemble pour la première fois il y a un an, en janvier 2013.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2109 | Ven. 21 - Sam. 22 février 2014

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

DIX ANS D'YVES ROCHER EN ALGÉRIE

## Le groupe annonce de nouveaux produits cosmétiques



**A l'occasion des dix de la présence en Algérie, l'entreprise cosmétique Yves Rocher a organisé avant-hier une conférence de presse à Alger.**

PAR KAHINA HAMMOUDI

En présence de plusieurs de plusieurs franchisés dont la gérante d'Yves Rocher en Algérie Leila Beloucif, cette rencontre avec les médias a été l'occasion de revenir sur les projets de développement de la marque cosmétique qui connaît aujourd'hui un vif succès de par le monde et de présenter en avant-première les nouveaux produits en Algérie. Parmi les projets de développement d'Yves Rocher il a été noté que depuis l'implantation de la marque en février 2013 à Didouche Mourad, les Algériens commencent à découvrir les enseignes étrangères qui ne cessent de se multiplier depuis. D'ailleurs faut-il préciser qu'Yves Rocher était l'un des premiers français à s'afficher en centre-ville. Avec l'entreprise algérienne BEDP chargée de la représentation exclusive et de la gestion du réseau de franchises du groupe, Yves Rocher a ouvert depuis d'autres magasins. Onze d'entre eux vantent désormais la beauté « bio », dont cinq à Alger, deux à Oran, un à Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif et Hassi Messaoud. Profitant de cette célébration, Yves Rocher annonce pour sa clientèle que d'autres produits seront prochainement accessibles dans leurs magasins à l'instar de la gamme de soins de visage Elixir 7.9 à travers laquelle la marque promet qu'« En 1 jour, la peau est visiblement défatiguée, l'éclat ravivé. En 1 semaine, les rides sont réduites, le grain de peau est affiné et unifié. En 1 mois, la peau rayonne de jeunesse. 90% des ingrédients sont d'origine naturelle, ne contient pas de parabène, pas d'huile minérale, ni de colorant. Texture fraîche et fusionnelle qui laisse un fini satiné ». Le deuxième produit qui sera proposé est un nouveau parfum « *Comme une évidence* ». Pour ce dernier produit la marque promet d'être d'une intensité plus sensorielle. La fragrance initiale s'enrichit

d'un accord solaire enveloppant et des notes très sensuelles de bois blancs et de praline. Son secret de formule réside dans l'huile essentielle de Rose damascena et de l'absolu de Jasmin grandiflorum. Enfin le troisième produit proposé est un rouge à lèvres « *Grand Rouge* » qui propose une texture soin aux couleurs intenses si longue tenue qu'elle se fait oublier. *Grand Rouge* dévoile une texture effet seconde peau fondante et hydratante pour une application sensorielle sans précédent. Yves Rocher en Algérie promet qu'à partir de cette année, elle ciblera les internautes à travers les réseaux sociaux, car les Algériens sont parmi les internautes les plus fidèles dans le monde en leur offrant à travers les sites plus d'informations et de nouveautés. L'entreprise Yves Rocher possède également une fondation écologique. La Fondation Yves Rocher contribue à la conduite d'actions locales et globales de conservation de la nature, de solidarité et d'éducation à l'environnement, dans plus de 50 pays du monde. Créée en 1991 et placée sous l'égide de l'Institut de France en 2001, la Fondation Yves Rocher œuvre pour un « *monde plus vert* » au travers de 2 actions phares : le Prix « Terre de Femmes » et l'opération « Plantons pour la Planète ». Depuis mars 2007, la Fondation Yves Rocher s'engage auprès du PNUE à planter 50 millions d'arbres à travers des ONG spécialistes de la reforestation dans une dizaine de pays (Brésil, Inde, Madagascar, France, Australie...). Concernant l'Algérie, les représentants d'Yves Rocher ont annoncé que cet un projet en cours qui devra se réaliser d'ici 2015. D'autant plus que dans notre pays, les formations forestières sont soumises depuis des décennies à une forte pression anthropozogène où se conjuguent les impacts des incendies, du parcours, des coupes illicites, des exploitations de bois et des travaux sylvicoles mal exécutés. Les mauvaises et souvent aléatoires conditions stationnelles du milieu (notamment le sol et les précipitations) intensifient les conséquences des pressions qui s'exercent sur pratiquement toutes les formations forestières de l'étagé bioclimatique semi-aride.

K. H.

JOURNÉE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE

## Ban Ki-Moon plaide pour "une solidarité mondiale"

PAR RACIM NIDAL

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon a plaidé jeudi pour une « *solidarité mondiale au service de l'égalité des chances pour tous* », à l'occasion de la Journée mondiale de la Justice sociale, célébrée le 20 février de chaque année. « *Dans le monde, le fossé qui sépare les plus pauvres des riches est profond et ne cesse de s'élargir. Ce phénomène se produit tout aussi bien à l'échelle interétatique qu'au sein même des Etats, y compris dans bon nombre de plus prospères. La Journée mondiale de la Justice sociale vise à célébrer la puissance de la solidarité mondiale mise au service de l'égalité des chances pour tous* », a écrit le Secrétaire général, dans un message publié en la circonstance. Il a estimé, à ce propos, que le lieu de naissance et de résidence, le sexe et l'appartenance ethnique sont des « *circonstances* » qui ne doivent pas « *dicter* » le niveau de revenu ni faire « *obstacle* » à la possibilité de suivre un enseignement de qualité, de bénéficier de soins de santé de base, d'obtenir un emploi décent, d'occuper un logement satisfaisant, d'avoir accès à l'eau potable, de participer à

la vie politique ou de vivre sans craindre de subir des menaces ou des violences physiques. « *A mesure que les inégalités se creusent, le tissu social de nos sociétés s'étire et se distend et els incertitudes économiques et sociales s'accroissent, allant parfois jusqu'à provoquer des troubles. Les violents conflits qui secouent de nombreuses régions du monde sont souvent liés à des inégalités et des discriminations profondément enracinées et une pauvreté endémique* », a ajouté M. Ban Ki-Moon. Estimant que l'inégalité n'a « *rien d'une fatalité* », le Secrétaire général de l'ONU a appelé à ce que soit levé cet « *obstacle redoutable* » au développement et à la « *dignité humaine* » à travers des mesures « *concrètes* ». « *A l'heure ou nous poursuivons nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, faisons de la justice sociale la pierre angulaire d'une croissance équitable et durable pour tous* », a-t-il conclu. La Journée mondiale de la Justice sociale est célébrée le 20 février de chaque année depuis l'adoption, le 10 juin 2008, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la « *Justice sociale pour une mondialisation équitable* ».

TIZI-OUZOU

## Deux faux monnayeurs condamnés à 7 ans de prison ferme

Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou a condamné jeudi deux faux monnayeurs à une peine de sept (7) ans de prison ferme chacun, assortie d'une amende de 500.000 DA. Les mis en cause ont été jugés sous les chefs d'inculpation d'« *association de malfaiteurs* » et de « *mise en circulation de faux billets de banque* ». L'un des mis en cause avait été arrêté le 29 juin 2013 par des serveurs d'un bar situé à Attouche, dans la commune de Makouda, qui se sont rendus compte que ce dernier et son

complice, qui avait pris la fuite, avaient payé leurs consommations avec de faux billets. Selon l'arrêt de renvoi, les deux accusés ont acquis un montant global de 200.000 DA auprès d'un faux monnayeur installé à Barika, dans la wilaya de Batna, à raison de 2.500 DA en vrais billets contre 10.000 DA falsifiés. Un troisième mis en cause dans cette affaire, poursuivi pour « *falsification de billets de banque* » et « *détention d'armes blanches prohibées* », a été condamné par contumace à la perpétuité.

TUNISIE

## Un avion militaire libyen s'écrase : 11 morts

Un avion militaire médicalisé libyen s'est écrasé dans la nuit de jeudi à vendredi en Tunisie dans la région de Grombalia (40 km au sud de Tunis), tuant ses onze passagers, selon la Protection civile. « *L'avion est tombé à 01H30 (00H30 GMT) du matin (...)* onze personnes étaient à son bord. Trois médecins, deux patients et six membres d'équipage », a dit le porte-parole de la Protection civile, Mongi el-Kadhi.

« *L'avion a entièrement pris feu, la Protection civile s'est rendue sur les lieux et a sorti les débris calcinés* » de l'épave, a-t-il ajouté. Les corps ont pour leur part été transportés vers un hôpital de la capitale tunisienne. Aucune précision sur les identités des victimes n'a été communiquée dans l'immédiat. L'appareil est un Antonov 26, un bimoteur à hélice de conception soviétique, selon la radio Mosaique FM.